

# La Société d'Histoire du Valais Romand de 1915 à 1965

## Réflexions pour un cinquantenaire

par

Léon DUPONT LACHENAL

### Anniversaires

Lorsque la Société d'Histoire du Valais Romand fut fondée — c'était en automne 1915 — le monde se trouvait plongé dans la dévastation et l'angoisse de la Première Guerre mondiale. Entre l'ouragan de fer et de feu qui mettait fin à un demi-siècle de progrès et d'euphorie — ce qu'on a appelé la « Belle Epoque » — et l'humble fondation d'une société vouée à l'étude du passé, il n'existe, à première vue, aucun lien. Pourtant, le cataclysme dévastateur n'était pas étranger aux soucis des fondateurs de notre Société, car à l'heure où la guerre remettait tout en cause, il était désirable et nécessaire de mieux connaître les raisons profondes de notre petite patrie, et donc de les chercher dans l'évolution de son histoire, car c'est en remontant aux origines qu'on discerne le mieux les fins propres de toute communauté. De plus, en 1915, cent ans s'achevaient depuis que le Valais était entré dans la Confédération suisse et y avait trouvé les garanties de son indépendance et de sa sécurité.

Quand la Société d'Histoire du Valais Romand atteignit la vingt-cinquième année de son existence, le monde était à nouveau plongé dans les affres d'une guerre plus terrible encore que la précédente. La Suisse se trouve alors — il s'agit de 1940 — tout entière encerclée par les armées d'un seul camp et la vigilance la plus stricte s'impose à ses autorités et à son peuple. Comme un quart de siècle auparavant, c'est par l'esprit d'abord, avec l'aide de Dieu, qu'une nation se sauve, et ce fut bien la raison première de la Fondation « Pro Helvetia » créée sous les auspices du Conseil fédéral. Sur le plan cantonal, le rôle modeste de notre Société continuait d'avoir sa raison d'être.

Vingt-cinq ans ont de nouveau passé, et l'automne dernier la Société d'Histoire du Valais Romand eût dû, normalement, célébrer le cinquantenaire de sa fondation. C'était aussi, évidemment, le cent cinquantième anniversaire du Valais suisse. Pour répondre à l'invitation du Conseil d'Etat, notre Société résolut de consacrer toute son attention et ses forces à cette commémoration nationale, en reportant à l'année suivante le rappel de notre propre jubilé. Ces circonstances ont amené le Comité de la Société d'Histoire à publier deux forts volumes inspirés par ces anniversaires, et la moisson s'est révélée suffisamment ample pour qu'il n'y ait pas lieu de regretter le léger décalage qui nous fait célébrer en 1966 le cinquantenaire de notre fondation qui date de 1915 ; d'ailleurs, si cela était nécessaire, cette célébration de 1966 trouverait une justification supplémentaire dans le fait que notre Société inaugura son rayonnement en 1916 par ses Assemblées régulières, dont la première se tint à Martigny-Ville le 6 février de cette année-là, et par la publication de ses *Annales*, dont le premier fascicule parut en octobre suivant, il y a donc exactement cinquante ans.

Si le Comité de la Société fut unanime à fixer le programme de ces commémorations, il est juste de remercier ici les deux Commissions — financière et rédactionnelle — qui se sont inlassablement dévouées pour sa réalisation. Notre gratitude s'étend à tous ceux qui, par leurs recherches, leurs démarches ou leurs dons, ont rendu possible ce qui, de prime abord, aurait pu paraître une témérité. Notre Société se fait aussi un devoir d'exprimer particulièrement sa gratitude à l'Etat et aux Communes qui, par leurs subventions, ont contribué à nos publications.

Le président de la Société d'Histoire tient également à remercier très vivement, en son nom et en celui de tous, M. André Donnet, directeur de la Bibliothèque et des Archives cantonales, qui, avec M. Michel Salamin, professeur au Collège de Sion, a bien voulu assumer la direction des deux volumes de *Mélanges* destinés à commémorer dignement le cent cinquantième anniversaire de notre Canton et le cinquantième de notre Société. Enfin, M. Donnet a pensé qu'il incombait au président de la Société d'Histoire d'évoquer quelques traits de celle-ci, en essayant de la relier, dans un cadre élargi, au développement de la recherche historique en notre pays.

## **Continuité**

Encore qu'un demi-siècle soit déjà une longue étape, notre Société sait bien qu'elle prend rang parmi les plus jeunes associations créées pour l'étude de notre passé suisse ou valaisan. Mais si elle figure parmi les cadettes, elle s'inscrit dans une lignée qui la situe sur un plan plus général.

C'est au mouvement de la Renaissance et de l'Humanisme qui en est issu qu'il faut rattacher, avec le goût des recherches et l'attrait des voyages ou des explorations, l'éveil des curiosités archéologiques. C'est l'époque des célèbres *Chroniques* des deux *Diebold Schilling* — l'Ancien († 1485), à Berne, et le Jeune (1460-1515), son neveu, à Lucerne —, de *Johann Stumpf* (1500-1577/78), de *Sébastien Münster* (1489-1552), qui nous apportent les premières illustrations et les premières ébauches de l'histoire de la Suisse et du Valais. L'invention de la typographie procure à plusieurs de leurs œuvres une large diffusion, qui répand à son tour ce goût de la recherche.

Sébastien Münster et Johann Stumpf parcourent le Valais et s'y arrêtent tout le temps nécessaire pour recueillir renseignements et documents. Ils regardent le pays avec ses montagnes et ses produits, et nous en livrent les premières descriptions ; ils notent les distances, la qualité des auberges, les emblèmes héraldiques. Bien que ralliés à la Réforme, ils sont accueillis avec bienveillance par les prélats valaisans — l'évêque de Sion Adrien I<sup>er</sup> de Riedmatten et l'abbé de Saint-Maurice Barthélemy IV Sostionis — qui leur ouvrent leurs archives. Les voyageurs érudits transcrivent des chartes, relèvent des inscriptions antiques, dressent des listes de dignitaires : déjà se manifeste le souci de recourir aux sources et déjà s'assemblent les premiers matériaux de notre histoire.

Un peu plus tard, un autre humaniste, *Josias Simler* (1530-1576), compose sa fameuse *Description des Alpes et du Valais* ; il la fait suivre de deux mémoires, l'un sur le cardinal Schiner, l'autre sur les Martyrs Thébains, qu'il dédie à l'abbé de Saint-Maurice Martin II de Plastro.

Ces chroniqueurs et humanistes se rattachent généralement à Zurich ou à Bâle, les principaux centres de la culture en Suisse alémanique, et qui, de ce fait, étaient considérés comme des Athènes helvétiques. Mais en venant en Valais, en l'étudiant, en laissant sur la haute vallée du Rhône des renseignements précieux qui demeurent encore, ils y éveillèrent à leur tour ou y développèrent le goût des choses de l'esprit et particulièrement celui de l'histoire : ils y déposèrent un germe qui, lentement, mûrira.

Ainsi, dès la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, le Valais a ses propres érudits, ses premiers historiens et ses archivistes, et il les trouve surtout dans les milieux ecclésiastiques. Un chanoine *Pierre Brantschen* (vers 1540-1616) ou un chanoine *Sébastien Briquet* (1685-1746), à Sion, établissent des catalogues d'évêques ou scrutent les faits saillants de l'histoire religieuse, le Concile d'Epaône notamment, qu'on croit alors pouvoir situer en Valais. *Jean VI Jodoc de Quartéry* (1608-1669), d'abord chanoine du Chapitre sédunois, puis abbé de Saint-Maurice, remplit plusieurs recueils de renseignements sur l'histoire du monastère d'Agaune, auxquels il donne

pour titre : *Nomenclatura Abbatum, Pantheon Agaunense, Calliope* (ce dernier ouvrage actuellement conservé à Fribourg), titres significatifs des préoccupations humanistes de leur auteur. D'autres chanoines de Saint-Maurice nous laissent aussi des volumes aujourd'hui encore appréciés, tel *Henri de Macognin de la Pierre* (vers 1580-1649) : un cartulaire, ou *Gaspard Bérody* (vers 1582-1646) : une chronique de son temps. Un frère de ce dernier, *Guillaume Bérody* (1586-1666), qui devint capucin sous le nom de père Sigismond, écrivit une histoire du glorieux roi dont il avait adopté le nom. Au XVIII<sup>e</sup>, l'abbé de Saint-Maurice *Louis I<sup>er</sup> Charléty* (1673-1736) transcrit dans trois in-folio des actes de son monastère ; puis le chanoine *Hilaire Charles* (1717-1782) construit un monumental régeste des Archives abbatiales, qui demeure la base de toutes les recherches. En établissant ce répertoire analytique, Charles poursuivait apparemment un double but : préparer une base documentaire sérieuse à toute étude historique, mais aussi rassembler et classer des preuves solides pour la connaissance et éventuellement la défense des divers droits de la maison. D'ailleurs, c'est un fait connu qu'en France comme en Suisse on s'applique alors à mettre de l'ordre dans les dépôts d'archives et à dresser des terriers et rentiers — le mot le dit bien — dans une perspective essentiellement pratique, pour le recouvrement des cens et la légitimation des droits, et c'est ce qui explique les autodafés de la Révolution française ou des *Bourla-papey* vaudois, persuadés qu'en brûlant les vieux actes, les redevables se libéraient de leurs obligations...

Les travailleurs individuels ne demeureront pas isolés. Le besoin d'association s'était manifesté dès les derniers siècles du moyen âge sur les plans professionnel et religieux par la création des corporations et des confréries, notamment la Confrérie du Saint-Esprit, si répandue, qui était une véritable société de secours mutuels. L'Académie française, créée par Louis XIII sur la recommandation de Richelieu, porta cet esprit d'association sur le plan intellectuel en groupant les meilleurs écrivains et représentants de la pensée française. En Savoie, un peu auparavant déjà, le même esprit avait conduit saint François de Sales et son ami le président Favre à créer la première Académie Florimontane. Dès lors, le besoin de collaboration se répand, lentement et progressivement. La *Société des Arts*, fondée à Genève en 1776, est actuellement la doyenne des sociétés de notre pays, et peut-être n'est-il pas inutile de préciser que sa sphère d'intérêt n'embrasse pas que les Beaux-Arts, mais aussi les Lettres et l'Histoire. Un peu plus tard, la première et célèbre *Société Helvétique*, fondée en 1762, fut, comme le disent Suter et Castella, « notre première Société nationale » : elle exerça une influence considérable sur l'ensemble de la Confédération, dont elle se proposait de mieux étudier l'histoire et de rénover l'esprit et les institutions en favorisant la concorde entre tous ses habitants.

## XIX<sup>e</sup> siècle

La Révolution et la Restauration développèrent ce désir de connaître le passé que tour à tour on reniait ou rénovait. Les hommes engagés dans les luttes politiques éprouvaient aussi le besoin de prendre des notes sur les événements dont ils étaient les acteurs, de conserver des papiers utiles, de rédiger journaux et mémoires. Cela nous vaut, entre autres, les abondantes archives de la *famille de Rivaz*, dont un membre : *Charles-Emmanuel* (1753-1830), s'illustra à la tête de l'Etat, un autre : *Anne-Joseph* (1751-1836), dans le clergé, et un troisième : *Isaac* (1752-1828), dans les sciences et les techniques. Outre ses *Mémoires* publiés par M. André Donnet, Anne-Joseph a rempli dix-huit in-folio de documents et de notes sur le pays tout entier et a mérité d'être appelé le « Père de l'Histoire valaisanne ».

Après la tourmente de la Révolution et de l'Empire, on sent la nécessité de promouvoir l'ordre et l'on s'interroge sur la destinée des hommes et des peuples. Le *Génie du Christianisme* a réveillé les souvenirs et le Romantisme, à son tour, remet à la mode le goût du gothique si décrié à l'âge baroque. Ce besoin général de savoir s'accompagne du besoin de connaître ou de mieux connaître le passé, et à travers les secousses révolutionnaires et les guerres, le XIX<sup>e</sup> siècle cherchera un fil conducteur et une stabilité dans l'étude de l'Histoire.

Le chanoine *François Boccard* (1808-1865), de Saint-Maurice, écrit la première *Histoire du Vallais* qui ait été publiée (1844). Deux capucins, le père *Sigismond Furrer* (1788-1865) et le père *Isidore Rudaz* (1800-1865) déploient un zèle infatigable pour accumuler des textes et dresser des rôles de notables. *Jean-Daniel Blavignac* (1817-1876), de Genève, scrute nos monuments et pose les premiers jalons de notre archéologie. *Emile Wick* (1816-1894), de Bâle, relève nos particularités artistiques et héraldiques. *Jacques-Etienne d'Angreville* (1808-1867), de Saint-Maurice, prépare notre premier *Armorial* (1868). D'autres chercheurs suivront, toujours plus nombreux et plus précis, mais le mérite des pionniers est d'avoir ouvert la voie.

En 1837, le grand historien vaudois Frédéric de Gingins La Sarra fonde la *Société d'Histoire de la Suisse romande*, qui publiera huit volumes entiers de documents sur le Valais, patiemment et savamment réunis par l'abbé *Jean Gremaud* (1823-1897), de Fribourg. Jusqu'à ce jour, cette somme de 3080 documents demeure la base inégalée de toutes les études sur le Valais médiéval.

La *Société générale suisse d'Histoire* voit le jour en 1841, quatre ans après sa sœur romande ; elle est devenue le puissant organisme qui préside aujourd'hui à la recherche scientifique en histoire sur le plan national.

Rappelons aussi deux sociétés fondées en Suisse romande qui étendent leur champ d'activité à la Suisse entière : la *Société suisse de Numismatique*, créée à Fribourg, en 1879, et la *Société suisse d'Héraldique*, fondée à Neuchâtel, en 1891, l'année où la Confédération célébra le sixième centenaire de sa fondation et inaugura la fête nationale du 1<sup>er</sup> août ; en cette même année, la Ville de Zurich offrait le terrain pour la création du Musée National d'art et d'histoire. Il faut mentionner encore deux grandes Sociétés : celle d'*Histoire de l'Art*, qui publie l'admirable collection des *Monuments d'Art et d'Histoire* où l'on souhaite au Valais de faire une entrée prochaine, et la *Société de Pré-histoire*, qui recueille minutieusement toutes les informations sur les premiers âges de notre passé jusqu'à l'époque carolingienne.

Toutes ces associations ont siégé à plusieurs reprises en Valais ; la plupart d'entre elles ont publié sur notre Canton des pages nombreuses et précieuses, mais il ne peut être question ici de nous étendre davantage. D'ailleurs, en Valais même, des sociétés n'ont pas tardé à se former. La première fut la *Société scientifique valaisanne*, fondée en 1852, et qui avait inscrit l'histoire dans son programme, mais celui-ci était trop vaste et, en 1861, s'opéra un clivage, avec, d'une part, la *Société valaisanne des sciences naturelles*, inaugurée le 13 novembre à Saint-Maurice, qui porte le nom de *Murithienne* en hommage au savant naturaliste que fut le chanoine Laurent Murith (1742-1816), de la Prévôté du Grand-Saint-Bernard, et, d'autre part, la *Société d'histoire du Canton du Valais*, instituée par *Leo Luzian von Roten* (1824-1898), à Loèche, le 9 décembre, mais dont l'activité s'éteignit moins de cinq ans plus tard...

Un nouveau partage devait assurer une vitalité plus durable aux deux Sociétés d'Histoire qui en prendraient la relève et, notamment, à la *Société d'Histoire du Haut-Valais*, fondée à Brigue en 1888. En Bas-Valais, nous ne saurions oublier la *Société helvétique de Saint-Maurice*, projetée dès 1875 et réalisée en 1879. Sans doute avait-elle repris ce terme de « Société helvétique » pour affirmer son caractère national, car elle rêvait de représenter l'ensemble de la Suisse catholique, du moins de l'élite intellectuelle et sociale des catholiques de Suisse romande ; sans doute aussi, comme la Société scientifique valaisanne de 1852, ou comme l'Institut National Genevois créé par James Fazy à la même époque, la Société de Saint-Maurice s'était-elle assigné un champ très vaste, trop vaste, que devaient se répartir ses diverses sections. La plus importante d'entre elles, et la seule aussi qui ait laissé un héritage intellectuel, fut l'*Académie*, dont l'histoire était le domaine particulier. Son titre d'Académie et le cérémonial de ses séances donnaient à l'association un aspect solennel qui en imposait : elle accomplit néanmoins un bon travail et publia dans la *Revue de la Suisse catholique*, qui

s'imprimait à Fribourg, des études sérieuses et appréciées dont l'ensemble des tirés à part constitue deux forts volumes de *Mélanges d'Histoire et d'Archéologie*.

Mais à partir de 1901, l'élan retombe. Le chanoine *Pierre Bourban* (1854-1920) qui, succédant au fondateur, le chanoine *Maurice-Eugène Gard* (1824-1890), en fut pendant trente ans le président « perpétuel » (pour employer la terminologie du Quai Conti), était absorbé par beaucoup de tâches : prieur et archiviste de l'Abbaye, il fut aussi vicaire capitulaire en 1909 et dut rédiger un important et délicat mémoire pour le maintien du titre épiscopal de Bethléem uni au siège abbatial, titre que l'évêque de Nevers demandait d'échanger contre un autre afin d'obtenir celui-là pour lui-même ; d'autre part, plusieurs années durant, M. Bourban poursuivit des fouilles archéologiques sur l'emplacement des anciennes basiliques et leur consacra diverses publications ; il fut membre de la Commission cantonale des Monuments historiques ; il était, en outre, le directeur spirituel et le conseiller écouté de l'Institut de Vérollez et de la Clinique Saint-Amé. Peu à peu, l'Académie de Saint-Maurice ralentit son activité, et, le 25 mai 1916, elle tint sa dernière séance. Quatre ans plus tard, le 22 septembre 1920, le prieur Bourban, son président, était frappé par la mort en pleine église, le jour même de la fête des Martyrs d'Agaune, après une allocution où, une dernière fois, il avait fait leur éloge en présentant la mosaïque que l'artiste français Maurice Denis venait de leur consacrer.

Parallèlement à l'Académie agaunoise, la cause de notre histoire et de nos monuments avait trouvé d'autres défenseurs. Le P. *Etienne Elaerts* (1795-1853), d'origine belge, professeur au Collège de Sion, avait créé dans l'établissement, en 1829, un petit musée rassemblant des collections assez disparates, parmi lesquelles un très modeste cabinet des antiquités. Vingt ans plus tard, le musée devenait cantonal et ouvert au public, mais demeurait fort restreint ; de plus, des déménagements successifs nuisaient à son rayonnement. En 1881, le Conseil d'Etat créa pour s'en occuper davantage une *Commission archéologique*. L'année 1891, qui commémorait le pacte de 1291, orientait l'attention vers les témoins de notre histoire. C'est ainsi que le Chapitre de Sion, le Conseil d'Etat et la Confédération s'entendirent pour promouvoir la restauration indispensable et urgente de l'ancienne cathédrale de Valère, dont fut chargé l'architecte vaudois *Théo Van Muyden*. Un jeune architecte valaisan, M. *Alphonse de Kalbermatten*, intéressé par les travaux de Van Muyden, s'efforça d'obtenir du Conseil d'Etat un appui plus assuré pour la conservation de notre patrimoine artistique et historique : ce fut l'objet, notamment, d'un arrêté du 17 juin 1896, puis de la loi du 28 novembre 1906, qui substitua à la Commission archéologique un organisme dont on attendait plus de fruits : la *Commission can-*

*tonale des Monuments historiques*, dont le Règlement d'exécution porte la date du 22 février 1907. C'était là de louables progrès, encore que les résultats n'aient pas été aussi certains qu'on le souhaitait. Alphonse de Kalbermatten et, plus tard, Joseph Morand, ont, à maintes reprises, déploré l'impuissance de la Commission cantonale, l'absence de séances et le peu d'efficacité, ce qui faisait dire à Morand « qu'elle n'existe que de nom ».

Peut-être est-ce pour parer à ces déficiences qu'en 1903, à Savièse — qui deviendra un haut-lieu de l'art en Valais —, *Alphonse de Kalbermatten* et ses amis les peintres *Raphy Dallèves* et *Ernest Bieler* fondèrent la *Société des Traditions valaisannes*, dont les collections folkloriques enrichiront le Musée de Valère. L'année suivante, en 1904, l'avocat *Joseph de Lavallaz* fait paraître à Genève un ouvrage monumental, *l'Histoire moderne du Valais de 1536 à 1815*, par le chanoine *Pierre-Antoine Grenat* (1824-1905).

## Nouvelle Société

Le désir apparaissait cependant d'une société qui, sans le décor désuet de l'Académie mauricienne, grouperait tous ceux qui, dans le Valais francophone, s'intéressent à l'histoire du pays. Ce désir fut près de prendre corps en 1909 : le Valais présenta alors sa première Exposition cantonale, à Sion, et ce fut l'occasion pour *Jules-Bernard Bertrand* d'établir en quelque sorte le bilan du développement intellectuel du Valais à travers les âges. Son ouvrage, publié sous les auspices du département de l'Instruction publique — malgré les réticences de l'auteur qui accusait lui-même le caractère incomplet de son œuvre —, fut accueilli comme une libération par les Valaisans qui y trouvaient les preuves et la défense de la vie de l'esprit dans leur petite patrie, et qui se sentaient par là vengés d'injustes suspicions. Ce fut comme un coup de clairon, et la suite naturelle paraissait devoir être la création d'une nouvelle société. Par une curieuse coïncidence, deux amis de Bertrand — l'instituteur *Louis Coquoz* et le chanoine *Barthélemy Michelet* — lui adressaient le même jour, 18 décembre 1909, leurs encouragements pour cette fondation dont ils « rêvaient » eux aussi. Pour quel motif le « rêve » ne devint-il point alors réalité, je l'ignore, mais le rêve demeurait un objectif et, comme l'écrivait *Coquoz*, « l'idée émise méritait de devenir projet », ou *Michelet* : « Une société d'histoire, active et vraiment nationale, réveillerait les énergies endormies et le goût de la culture scientifique. Il faut y travailler ».

Le centenaire du Valais suisse, en 1915, et le danger que la guerre faisait courir à notre pays amenèrent enfin la décision. Le mérite en revient à MM. *Maurice Trottet*, *Louis Courthion* et

*Pierre Bioley* : un avocat, un journaliste et un pharmacien, qui entretenaient tous trois le culte de Clio en marge de leurs occupations professionnelles. Les deux derniers appartenaient à « l'émigration » valaisanne : Bioley à Orbe, au pied du Jura vaudois, où le souvenir n'a pas disparu de la reine Berthe ni ceux des Clarisses, et Courthion à Genève, où il était collaborateur attitré de la *Tribune de Genève*. Seul Trottet habitait en Valais, à Monthey, où il jouera un rôle politique comme président de la cité et député au Grand Conseil. Sans doute est-ce cela qui valut à notre Société de naître à Monthey, où par un bel après-midi d'automne, le dimanche 10 octobre 1915, huit personnes avaient répondu à l'appel des trois promoteurs.

Une société de plus apparaissait, dira-t-on peut-être, en songeant à toutes celles qui existaient déjà ou qui ont été créées depuis. C'est, en effet, un signe de notre civilisation moderne qui recherche le contact, manifeste son instinct social, tend à une vie communautaire. Sirius, naguère, eut beau jeu de se gausser plaisamment de tant et tant de nouvelles associations : « Il y en a de toutes les couleurs, de toutes les dimensions, de toutes les formes. Elles prennent les noms les plus divers. Elles chantent, elles jouent, elles volent, elles marchent, elles pêchent, cueillent des champignons ou améliorent la race brune. De toute manière, elles pullulent. Elles étudient l'histoire, la grande et la petite, descendent dans les cavernes des rochers, grimpent sur les cimes, vendent du pétrole ou des macaronis, groupent des aveugles et des maîtres de ski, des préfets ou des sages-femmes. Elles sont innombrables. Elles ont toutes un président, un vice-président, un secrétaire et des statuts ; elles perçoivent des cotisations et font des discours. Elles portent souvent des uniformes, possèdent des drapeaux, des insignes, ont leurs rites et leurs secrets. Quarante-vingt-dix-neuf sur cent sont parfaitement inutiles. Mais que deviendrions-nous sans elles ? »

Inutiles ? mais la plupart ont leur charme, répondent à l'aspiration naturelle de l'homme qui est un être sociable, embellissent la vie. Les Fifres d'Anniviers ou les Tambours de Bâle, les sociétés de patoisants ou de vieux costumes, l'Ordre de la Channe ou celui du Bon Pain, les rencontres de quartiers-maîtres, d'apiculteurs, de mycologues ou d'horticulteurs spécialisés dans la culture des chrysanthèmes, quel groupe n'a pas sa raison d'être ?

La société qui naissait en 1915 et qui se destinait à étudier l'histoire du Valais n'avait pas moins de légitimité. Elle n'a ni drapeau ni insignes, elle n'arbore pas d'uniforme et ne détient aucun secret, mais elle voudrait tout simplement, selon la mesure de ses moyens, joindre son effort à la vie intellectuelle du pays.

## Nom et Statuts

Trois tours d'horloge permirent au petit groupe des onze réunis à l'*Hôtel des Postes*, disparu depuis, de doter la nouvelle association de son nom et de ses statuts.

Le nom d'abord ; il fut judicieusement choisi : *Société d'Histoire du Valais Romand*, car il ne fallait oublier ni le Valais central, ni le Bas-Valais, pour concerner le Valais francophone tout entier, de la Raspille au Léman. Cette région n'a pas connu un développement homogène : les anciens dizains de Sion et de Sière faisaient partie du Valais indépendant et souverain, qu'on aurait tort de restreindre aux seuls districts de langue allemande, tandis que le Valais en aval de Sion, longtemps savoyard, constitua plus tard un pays sujet des VII Dizains souverains ; il faudrait encore distinguer les seigneuries qui relevaient de l'évêché de Sion ou de l'abbaye de Saint-Maurice. Aucun nom historique ne désignant dans leur ensemble les districts de langue française, l'expression « Valais Romand » a été heureusement choisie.

Quant aux *statuts*, nos constituants en avaient trouvé un modèle tout prêt chez nos voisins qui, à côté de la Société d'histoire de la Suisse Romande qui leur paraissait une trop grande dame, avaient fondé, le 3 décembre 1902, la *Société vaudoise d'Histoire et d'Archéologie* : les statuts qui convenaient à celle-ci ne conviendraient-ils pas à celle-là ? Nos constituants ne faisaient, d'ailleurs, pas de mystère et, à ceux qui étaient peut-être tentés de chercher midi à quatorze heures, ils répondaient que les statuts des sociétés-sœurs ne peuvent que se ressembler comme des frères ! C'est aussi la remarque que fera le professeur Gaston Castella, de l'Université de Fribourg, dans un rapport présenté en 1923 à la Société des Nations, sur les diverses sociétés cantonales d'histoire de la Suisse, dont les « statuts se ressemblent tous » !

Pourtant, quelques variantes devaient marquer les différences. La principale concerne le président, ou plutôt la durée du mandat présidentiel. Alors que les sociétés genevoise et vaudoise changent de président tous les deux ans, les sociétés fribourgeoise ou valaisanne ne font pas obstacle à sa rééligibilité et, par conséquent, à un « règne » présidentiel plus durable. Sans doute a-t-on voulu par là procurer plus de stabilité à ces sociétés, fournir à leurs présidents des possibilités d'action plus assurées, et, pour tout dire, n'a-t-on pas craint de donner à nos sociétés valaisanne et fribourgeoise (et l'on pourrait en citer d'autres) un visage moins anonyme et plus humain.

Si la Société d'Histoire du Valais Romand prenait modèle pour ses statuts sur ceux de la Société vaudoise d'Histoire et d'Archéologie, ce n'était point d'ailleurs le premier emprunt que nous

faisons à nos voisins de la rive droite du Rhône et du Léman : la loi valaisanne du 28 novembre 1906 sur la protection des Monuments historiques était elle-même une adaptation de la loi vaudoise sur le même objet, du 10 septembre 1898. Et puis, si des statuts doivent établir les structures de l'édifice, ils ne suffisent pas à créer l'esprit qui doit l'animer et le rendre habitable.

A vrai dire — et pourquoi ne pourrait-on sans blesser personne le reconnaître après un demi-siècle ? — la fondation de la Société d'Histoire du Valais Romand n'alla pas sans éveiller quelque inquiétude. Les onze constituants du 10 octobre 1915 se rattachaient au Parti radical, à l'exception peut-être de Pierre Bioley dont Jules Bertrand, son cousin, pourra dire qu'il n'était « ni assez noir » pour compter parmi les conservateurs, « ni assez rouge » pour se ranger parmi leurs adversaires ! Quant à l'avocat Trottet, dans un billet à son ancien condisciple Frédéric-Théodore Dubois — le savant bibliothécaire et héraldiste vaudois, alors à Fribourg —, il lui déclarait tout net qu'il rêvait d'une histoire et d'une société d'histoire très décléricalisées, mais peut-être était-ce là une boutade si l'on note que dans la même lettre il engageait son correspondant à se défaire de son prénom de Frédéric qui rappelait trop l'Allemagne et la Prusse, ce que Trottet jugeait alors intolérable ! Il est vrai que Monthey était à cette époque le théâtre de luttes politiques assez vives.

En 1940, comme je rassemblais des notes pour le vingt-cinquième anniversaire de la Société d'Histoire, M. Jules Bertrand m'adressa un court message : « On voit heureusement que vous êtes jeune, et c'est un avantage. Autrement, vous vous souviendriez... » Au risque de passer « pour un fabricant de vinaigre ou de picrate », notre excellent apothicaire-historien tenait, par souci de vérité, à rappeler le climat dans lequel notre association prit naissance. Comme — du moins il le paraissait — les destinataires des invitations à l'assemblée constitutive avaient été triés d'après leur orientation politique, plusieurs amis de l'histoire s'abstinrent, et M. Bertrand cite, avec lui, notamment Joson Morand, le D<sup>r</sup> de Cocatrix, Jean-Charles de Courten, le chanoine Bourban, Oscar Perrollaz. Mais sans doute y avait-il eu plus de maladresse que d'ostracisme ? Le fait est que Bertrand, encouragé sans doute par son cousin Pierre Bioley, adhéra bientôt à la jeune Société, ainsi que la plupart des « attentistes » de la première heure. Tout en se rattachant lui-même au Parti radical, Bertrand estimait avec raison que si la nouvelle Société voulait vivre et faire œuvre utile, elle devait avoir une optique plus haute et plus large que des vues partisans, et il s'appliqua à dépolitiser l'association naissante. L'un des premiers signes de cette attitude nouvelle fut la collation du titre de membre d'honneur au vénérable chanoine Bourban, le 6 février 1916. La Société s'efforça dès lors d'être un lieu, non pas d'affrontement, mais de

rencontre et de concorde. C'est même une des conditions de l'histoire qu'elle s'édifie, selon le conseil du vieux Tacite, *sine ira et studio*, sans haine ni complaisance, mais dans la sérénité, de sorte que l'histoire véritable se doit « de ne dire rien de faux ni de cacher rien de vrai », comme l'enseigne Léon XIII dans un texte de 1883 sur les études historiques.

Bertrand, devenu plus tard président de notre Société, demanda à l'abbé Jean-Emile Tamini, membre du Comité, de négocier avec Mgr Mariétan, évêque-abbé de Saint-Maurice, en vue de réaliser la fusion de l'ancienne Académie et de la jeune Société. L'accord se fit et, en mars 1926, les *Petites Annales Valaisannes* pouvaient annoncer que la fusion était « adoptée de part et d'autre ». Un dernier acte eut lieu le 13 décembre 1931 lorsque le chanoine François Troillet remit à la Société d'Histoire du Valais Romand le reliquat de fortune laissé par la défunte Académie : la somme n'était pas grande, mais le geste était significatif en scellant la fusion qui unissait une tradition respectable à un renouveau nécessaire.

## Revisions

L'assemblée constitutive du 10 octobre 1915 dota donc la Société d'Histoire du Valais Romand de ses premiers *statuts*, signés de Maurice Trottet, le premier président, et de Pierre Bioley, le premier secrétaire. Après quelques années d'expérience, ils furent révisés à l'Assemblée générale du 27 avril 1924, à Saint-Pierre-de-Clages ; ils portent dès lors les signatures du président Jules-Bernard Bertrand et du secrétaire Maurice Gabbud.

Les différences entre le texte de 1915 et celui de 1924 sont minimes. De part et d'autre, on compte douze articles ; quatre d'entre eux firent l'objet d'une correction ou d'une adjonction. Peut-être n'est-il pas sans intérêt de relever ces modifications, qui reflètent la vie de la Société et ses problèmes moins de dix ans après sa fondation.

L'article 2, dans sa teneur de 1915, laissait à l'Assemblée générale le soin de déterminer le siège de la Société qui « sera dans la règle dans la localité où réside le président et en tout cas en Valais ». Or cette « règle » n'était plus applicable sous la présidence de Jules Bertrand qui habitait Chexbres. Aussi la révision de 1924 fixa-t-elle le siège de manière permanente à Monthey.

L'article 4 prévoyait que la cotisation annuelle des membres pouvait être remplacée par un versement unique de 50 francs. La révision de 1924 éleva ce chiffre à 90 francs et ajouta une disposition visant les personnes morales qui, de soi, ont normalement une durée illimitée : « Les personnalités morales ne sont pas au bénéfice de cette dernière clause ».

C'est encore une préoccupation financière qui inspira l'addition suivante à l'article 6 : « Le sociétaire qui laisse deux cotisations annuelles impayées est considéré comme démissionnaire. Le refus formel du paiement de la cotisation est considéré comme une démission ».

Enfin, l'article 8, qui exigeait primitivement le vote à bulletin secret pour l'élection du comité, l'admission ou l'exclusion des membres, fut assoupli par ce correctif : « à moins que l'unanimité des membres présents ne se prononce pour le vote à main levée ».

Les corrections apportées aux statuts depuis 1924 sont moins importantes encore. Le 1<sup>er</sup> décembre 1935, l'Assemblée générale tenue à Riddes modifie l'article 9 qui prévoyait un Comité de trois à neuf membres, pour le porter de sept à quinze membres. Cette élévation était justifiée par l'accroissement de l'effectif de la Société. D'autre part, l'Assemblée du 24 novembre 1946 à Sion porta la cotisation unique (art. 4) de nonante à cent cinquante francs ; d'ailleurs, un texte statutaire, stable par nature, ne devrait normalement pas fixer ici de chiffre, celui-ci étant pratiquement variable, mais en remettre la détermination à l'Assemblée sur proposition du Comité.

Autour des années 1955/1960, M. Louis Borgeaud, l'ardent promoteur et dévoué président du Vieux-Monthey, membre du Comité de notre Société, estimait que, élaborés il y a quelque quarante ans, nos statuts avaient vieilli et qu'une révision générale était désirable. M. Borgeaud ne nous a jamais remis de propositions formelles, mais, de ses propos, il est possible d'entrevoir dans quel sens allaient ses souhaits. Afin d'intéresser davantage les populations à la connaissance de leur histoire, il souhaitait la création de diverses sociétés régionales ou locales — à l'instar de son cher Vieux-Monthey —, et la Société d'Histoire du Valais Romand serait devenue comme une Fédération de ces Sociétés particulières. D'autre part, considérant que la direction d'ensemble était une tâche trop lourde, il eût volontiers doublé le président — réservé aux fonctions les plus importantes — d'une sorte de « premier ministre » ou chef de cabinet chargé des affaires plus courantes... La mort, hélas ! n'a pas permis à notre collègue de préciser davantage sa pensée ni d'en voir la réalisation.

## Structures

Les *structures* de notre Société sont simples : le *Président*, le *Comité* et l'*Assemblée générale*. L'article 9 des statuts adoptés en 1915 prescrit ceci : « La Société est dirigée par un Comité de trois à neuf membres, nommés pour une période de deux ans et rééligibles. L'Assemblée choisit dans le sein de son Comité un

Président, élu pour deux ans. Les autres fonctions sont réparties par le Comité entre ses membres ».

Au cours du demi-siècle de son existence, la Société d'Histoire du Valais Romand a eu quatre présidents. Maître *Maurice Trottet* (1878-1930), qui, en 1915, avait été l'artisan décidé et décisif de sa création, en fut naturellement le premier président. L'année suivante, il devenait président de la Ville de Monthey et le restera jusqu'à sa mort ; il présidera aussi le Grand Conseil durant l'année parlementaire 1922-1923. A côté de ses fonctions politiques et de son étude d'avocat, notera M. Lucien Lathion dans un hommage publié au lendemain de sa mort dans nos *Annales valaisannes*, « M. Trottet trouvait encore des loisirs pour se consacrer à la culture de l'esprit. Fin et spirituel, il était connu pour la vivacité de ses réparties pleines d'humour ».

Après deux périodes de présidence, Trottet déclina une réélection à l'Assemblée du 7 décembre 1919, à Monthey, et celle-ci lui donna pour successeur *Jules-Bernard Bertrand* (1882-1943). A un avocat succédait un pharmacien, mais pas plus que le barreau et la politique n'avaient absorbé le premier, son officine n'accapara le second. Celui-ci appartenait à une famille de Saint-Maurice, mais, pour l'heure, il habitait Chexbres, au-dessus de Vevey, et, lorsqu'il reviendra plus tard dans sa bonne ville d'origine, il aura de la peine à la reconnaître, tant les visages et les idées, sinon les choses, lui paraîtront avoir changé durant son absence... Il avait été en quelque sorte, dès 1909, le « prophète » de la Société qui vit le jour en 1915 ; il en fut le second président, de 1919 à 1925, et il resta jusqu'à sa mort le rédacteur infatigable et toujours intéressant de ses *Annales*. La Société d'Histoire fut son souci constant et sa vraie joie, et il en fut le serviteur passionné. D'ailleurs, ceux qui eurent le privilège de le connaître savent assez quelles étaient, à la fois, l'acuité de son esprit et la sensibilité de son cœur. A sa mort, notre Société a payé un peu de sa dette de reconnaissance en consacrant à sa mémoire un fort cahier de ses *Annales*, avec la bibliographie complète de ses travaux.

Le 29 novembre 1925, la Société se réunissait à nouveau à Monthey. Le compte rendu de la séance note ceci : « M. Bertrand a résisté à toutes les instances qui lui ont été faites et n'a pu accepter de réélection à la présidence. Nous enregistrons à regret sa décision, car il a déployé pendant les années de sa présidence une activité inégalable, très éclairée, et le dévouement le plus absolu ». C'est encore un « bourgeois » de Saint-Maurice qui lui succéda : le Dr *Eugène de Cocatrix* (1866-1938). Membre dévoué de son Comité depuis quatre ans déjà, le bon docteur apportait à la Société d'Histoire le prestige d'une ancienne famille patricienne qui avait donné des magistrats, des officiers, des ecclésiastiques — notamment un abbé de Saint-Maurice. Médecin,

colonel, député, préfet du district, il ne lui déplaisait pas, a-t-on dit, d'attacher à son tortil de baron les reflets d'une charge académique. Il apportait aussi à notre Compagnie un dévouement total, une distinction raffinée, un sens aigu de la courtoisie et de la conciliation. Il fut, selon le juste mot de M. Jean Graven, le « parfait président », le « président rêvé », et, « lui régnant, la vie et la vigueur de la Société s'intensifièrent encore ». Aussi, dira encore M. Graven, « il ne recueillit que des suffrages, n'enregistra que des succès, ne laissa que des regrets ».

Quand l'âge commença à lui peser, hélas ! et qu'il eut atteint sa soixante-dixième année, il décida de se retirer de toutes les fonctions publiques qu'il gardait encore. Il devait mourir le dernier jour de l'année suivante, 1938, emportant avec lui des regrets unanimes.

Les trois premiers présidents de la Société d'Histoire du Valais Romand, au cours de vingt-deux ans à peine, ont bien mérité de notre Compagnie, qu'ils ont fondée, affermie, développée et honorée. Le signataire de ces lignes fut appelé, à sa grande surprise, le 24 janvier 1937, à leur succéder, de sorte que si la Société célèbre présentement son cinquantenaire, plus de la moitié de cette longue période s'est écoulée sous la présidence actuelle. Aussi bien celle-ci approche-t-elle de son terme, car c'est le conseil de la sagesse — et l'exemple de son prédécesseur — de savoir faire place à des forces nouvelles, mais un terme n'est pas une rupture. L'on permettra au quatrième président de dire que, tout au long de ces années, le travail accompli en union avec le Comité pour le service de notre Société a occupé une grande part de sa vie.

Durant les cinquante années écoulées, huit *vice-présidents* ont apporté une collaboration précieuse aux présidents successifs et au Comité tout entier. Leur choix s'inspira toujours de leurs mérites personnels, et souvent avec un éclectisme qui cherchait à rassembler les bonnes volontés et les forces utiles par-delà les différences politiques, cantonales ou confessionnelles. Le Dr *Victor Bovet* (1853-1922), médecin, d'origine neuchâteloise, mais fixé à Monthey, fut le premier vice-président, de la fondation de la Société à sa mort. Il eut pour successeur *Jean-Charles de Courten* (1870-1934), de Sierre, ancien juge cantonal et bibliothécaire cantonal, qui démissionna après trois ans de vice-présidence. Lui succéda *Pierre Bioley* (1880-1929), originaire de Saint-Maurice, tour à tour établi à Orbe, Monthey et Moudon, pharmacien, poète, historien et généalogiste. Le quatrième vice-président fut le peintre bien connu et archéologue cantonal *Joson Morand* (1865-1932), de Martigny, qui alliait une aimable distinction à des dons de poésie et à la connaissance du passé. Notre ancien président *Jules-Bernard Bertrand*, qui, en 1925, avait refusé de tenir plus longtemps la barre, accepta en 1932 la vice-

présidence, qu'il garda jusqu'à sa mort en 1943. M. *Alphonse de Kalbermatten* (1870-1960), de Sion, architecte, ancien conservateur du Musée de Valère et préfet du district de Sion, fut, durant deux ans, de 1944 à 1946, le sixième vice-président de notre Société, où il jouissait d'une grande autorité. M. *Alfred Comtesse* (1884-1959), D<sup>r</sup> ès sciences, originaire de Neuchâtel comme auparavant le D<sup>r</sup> Bovet, présidait à Monthey aux destinées de la Société bâloise des entreprises chimiques (CIBA) tout en s'adonnant avec un rare bonheur à l'histoire, à l'héraldique et à la bibliophilie. Il occupa la charge de vice-président de la Société d'Histoire du Valais Romand de 1946 à sa mort. Depuis lors, cette charge appartient à M. *Léon Imhoff*, maître relieur et libraire à Sion, professeur au Centre d'orientation professionnelle, dont chacun apprécie la vaste érudition et le généreux dévouement.

Quant aux *trésoriers*, dont le labeur constant et minutieux importe si grandement à la bonne marche d'une société, il y en eut cinq jusqu'à maintenant. Ce furent MM. *Pierre Bioley*, de 1915 à 1917 ; *Jules-Bernard Bertrand*, de 1917 à 1919 ; *Alfred Comtesse*, de 1919 à 1921 ; *Conrad Curiger*, de 1921 à 1925 ; de nouveau *Alfred Comtesse*, de 1925 à 1937 ; enfin *Ulysse Casanova*, « frère jumeau » du président actuel — puisqu'ils furent nommés ensemble le 24 janvier 1937 —, et qui, depuis cette date, est le « ministre des Finances » dévoué et compétent de notre Compagnie.

Enfin, sept *secrétaires* se sont succédé depuis cinquante ans : MM. *Pierre Bioley*, de 1915 à 1917 ; *Jules-Bernard Bertrand*, de 1917 à 1919 ; pour la seconde fois *Pierre Bioley*, de 1919 à 1921 ; *Maurice Gabbud*, de 1921 à 1925 ; *Lucien Lathion*, de 1925 à 1947 ; *Léon Imhoff*, de 1947 à 1959, *Michel Salamin*, de 1959 à 1964 ; *Jacques Calpini*, depuis 1964.

Comme on le voit, lorsque la Société était à ses débuts, entre 1915 et 1919, les charges de secrétaire et de trésorier étaient confiées aux soins d'un même titulaire, mais, avec le développement de la Société et l'augmentation de son effectif, elles parurent trop absorbantes pour une seule personne et elles furent séparées. La charge de secrétaire, à vrai dire, n'a jamais été très nettement définie : sa principale tâche fut de rédiger les procès-verbaux des Assemblées générales et des séances du Comité, et d'expédier la correspondance officielle, mais, pour faire œuvre pleinement efficace, la raison pratique demanderait que président et secrétaire ne soient pas séparés par de trop grandes distances, ou, du moins, qu'ils puissent se rencontrer aisément. On me permettra de rendre un particulier témoignage de gratitude à MM. Lathion et Imhoff qui ont assumé le plus longtemps cette charge de secrétaire et qui l'ont fait avec tant de bienveillance et de dévouement.

Quant à la mission de trésorier, elle est de tous les jours, car une bonne gestion ne connaît pas d'interruption et constitue le souci permanent de son administrateur. D'ailleurs, au terme de *trésorier* qui lui paraît quelque peu solennel en laissant entendre le gardien d'un trésor ou le dispensateur de fonds importants, M. Casanova, le titulaire actuel de la fonction, préfère le titre de *caissier*, qui correspond mieux, pense-t-il, au gérant d'une modeste caisse dont l'équilibre entre le *doit* et l'*avoir* dépend pour une bonne part de sa vigilance et lui cause bien des tourments... Et il ne s'agit pas seulement de l'encaissement des cotisations, mais aussi de l'administration des *Annales valaisannes* et de tout le département financier de notre corporation : c'est pourquoi notre argentier porte aussi, avec raison, le titre d'*administrateur*. En 1962, M. le conseiller d'Etat Marcel Gross, en sa qualité de chef du département de l'Instruction publique, tint à exprimer au président et au trésorier de notre Société ses félicitations et ses remerciements pour le travail accompli depuis vingt-cinq ans qu'ils étaient entrés en charge. S'adressant à M. Casanova, M. Gross lui disait fort bien : « Vous avez là joué un rôle peu spectaculaire, mais essentiel quand il s'agit d'assurer, année par année, le financement d'une publication comme les *Annales valaisannes*. Les soins qu'exige la tenue impeccable d'une comptabilité, surtout avec l'effectif des membres toujours mouvant, ne sont pas une sinécure ».

## Le Comité

Ce rappel des diverses structures de la Société d'Histoire du Valais Romand ne serait pas complet sans une brève considération du *Comité* dans son ensemble.

Les statuts de 1915 prévoyaient un comité « *de trois à neuf membres* » (art. 9), chiffre qui ne fut pas modifié lors de la revision de 1924. En fait, le premier Comité, élu à Monthey le 10 octobre 1915, comprenait *cinq membres*, soit un président, un vice-président, un secrétaire-caissier, un archiviste-bibliothécaire et un membre adjoint. Lors du premier renouvellement, le 7 octobre 1917, à Saint-Maurice, le Comité fut porté à *sept membres* ; puis, après un nouvel exercice de deux ans, à *neuf membres*, par l'Assemblée du 7 décembre 1919, tenue encore à Saint-Maurice. Cet effectif demeura stable jusqu'en 1937. Mais, selon une décision prise par l'Assemblée du 1<sup>er</sup> décembre 1935 à Riddes, le Comité pourra désormais comprendre « *de sept à quinze membres* ». La première application de cette décision se fit à Martigny, le 24 janvier 1937, où fut élu un Comité de *onze membres*. A Sierre enfin, le 8 mai 1949, le Comité fut porté à *treize membres*, chiffre maintenu depuis.

La raison de cette progression tient en partie seulement à l'accroissement de l'effectif de la Société, qui dépasse aujourd'hui six cents membres. Jules Bertrand, en effet, pensait que pour mieux intéresser la Société à toutes les régions du Valais Romand, et, réciproquement, toutes les régions à la Société, il était souhaitable que tous les districts soient représentés au sein du Comité. Louis Borgeaud eût même désiré que chaque district soit représenté en proportion du nombre de membres qu'il fournit à la Société ! Mais, plus que des prescriptions mathématiques qui pourraient se révéler embarrassantes, c'est affaire d'esprit que de donner au Comité une ouverture générale sur tout le Valais francophone. Il n'est pas sans intérêt de remarquer en passant que nous retrouvons sur la scène modeste de notre Société des problèmes analogues à ceux que posent aux constitutionnalistes, sur un plan combien plus important, la composition du Conseil fédéral par rapport aux cantons ou celle du Conseil d'Etat du Valais par rapport aux districts !

D'autre part, si l'élévation du nombre de ses membres procure à notre Comité une meilleure représentativité de tout le Valais Romand, elle n'est pas sûrement une garantie d'efficacité, car un organisme nombreux risque d'être assez lourd en même temps que plus difficile à réunir. C'est pourquoi, les statuts lui accordant la compétence de répartir les fonctions entre ses membres, le Comité prit la décision dans sa séance du 24 janvier 1926 à Saint-Maurice, de constituer une « Commission permanente ou sous-comité directeur » ; cet organisme, appelé ordinairement *Bureau*, comprend en principe les président, vice-président, trésorier et secrétaire, auxquels se joignent, suivant les cas, les membres plus spécialement concernés par les problèmes en discussion. Ainsi le Bureau peut-il se réunir plus aisément pour discuter des affaires courantes et urgentes, étant bien entendu que les affaires plus importantes seront soumises à l'appréciation du Comité tout entier ou de l'Assemblée générale s'il y a lieu.

Outre le Bureau, l'organisation des Assemblées est ordinairement confiée à des *commissions restreintes*, composées pour la circonstance.

De même, pour répondre au désir du président souffrant, le Comité a, dans sa séance du 26 octobre 1964 à Martigny, constitué une *Commission des publications* en vue des jubilés du Canton et de la Société, et des publications prévues à ces occasions. Sous la présidence de M. *Léon Imhoff*, vice-président de la Société, et avec l'aide de M. *Jacques Calpini*, secrétaire, cette Commission réunit MM. *André Donnet* et *Michel Salamin* pour la partie rédactionnelle, MM. *Aloys Morand* et *Eugène de Courten* pour la partie financière. C'est donc à cette Commission que revient le mérite des deux beaux volumes de *Mélanges* — celui de l'an dernier et le présent —, en particulier à M. *André Donnet*,

qui fut tout ensemble l'architecte et l'artisan de l'œuvre réalisée. Notre gratitude s'étend à tous ceux qui, par leur appui généreux — Etat, Communes, Entreprises industrielles, donateurs individuels — ou par leur collaboration ont rendu cette réalisation possible.

Une remarque encore. Depuis sa formation, le 10 octobre 1915, jusqu'à ce jour, trente-sept personnes ont siégé au sein du Comité. On en peut déduire que la Société d'Histoire du Valais Romand, en élisant son Comité, s'est tenue à distance tant de l'instabilité que de l'immobilisme, et qu'elle a cherché à unir le renouvellement à la continuité.

Un état-major sans troupe ne servirait de rien. Les statuts prévoient trois sortes de membres : des *membres actifs*, des *membres d'honneur* et des *membres correspondants* (art. 3). Les membres actifs sont, fort heureusement, les plus nombreux : ce sont eux qui constituent essentiellement la Société. Lorsque celle-ci fut fondée, le 10 octobre 1915, huit personnes s'étaient jointes aux trois promoteurs pour prendre part à la séance constitutive ; en outre, les promoteurs avaient reçu neuf lettres d'adhésion. La Société prenait ainsi le départ avec vingt membres ; à la fin du mois suivant, elle comptait déjà soixante-douze membres. En 1940, elle atteignit le chiffre de trois cents et, aujourd'hui, son effectif dépasse le chiffre de six cents.

Les membres actifs sont astreints à une cotisation annuelle ; ils peuvent toutefois s'en acquitter par un versement unique primitivement fixé à cinquante francs (en 1915), et plus tard élevé à nonante francs (en 1924), puis à cent cinquante francs (en 1946). Les membres qui font ce versement sont qualifiés de *membres à vie*. Il ne peut s'agir, évidemment, que de membres individuels ou personnes physiques, car les membres collectifs ou personnes morales dont la durée est, de soi, indéfinie, ne peuvent bénéficier de cette faculté (art. 4 révisé en 1924).

Outre les membres actifs, la Société peut encore s'agrèger deux catégories de membres qu'elle désire honorer. L'article 3 précise en effet : « La Société peut conférer le titre de *membre d'honneur* à des personnes qui se sont distinguées par des travaux importants ou par des services rendus à la Société ». Cette nomination est de la compétence de l'Assemblée (art. 8). D'autre part, « le titre de *membre correspondant* peut être conféré, par le Comité, à des personnes étrangères au Canton » (art. 3). En fait, ce dernier n'a été conféré, sauf erreur, qu'à trois personnes : le professeur *Robert Hoppeler* (1868-1929), à Zurich, en 1916 ; M<sup>e</sup> *Edouard Chapuisat* (1874-1955), avocat à Genève, en 1917 (il deviendra membre d'honneur quatre ans plus tard), et Mgr *Justin Boson* (1883-1954), chanoine d'Aoste et président de l'Académie Saint-Anselme, en 1929. Le titre de *membre d'honneur* a été plus

souvent accordé : vingt et une fois. (Nous donnerons plus loin la liste des titulaires.)

### Comparaisons et collaboration

La Suisse compte plus d'une trentaine de sociétés qui s'occupent d'une science relative au passé. Toutes se ressemblent et toutes diffèrent. Par leur objectif qui sera l'Histoire proprement dite, la Préhistoire, l'Héraldique, la Généalogie, la Numismatique. Par leur aire d'investigation, car les unes s'étendent à toute la Suisse, d'autres à un seul Canton, parfois à un groupe de Cantons, parfois aussi à une partie seulement d'un Canton. La Société d'Histoire de la Suisse Romande s'intéresse à l'ensemble des Cantons romands, avec, semble-t-il, une prépondérance vaudoise ; les Cantons de la Suisse centrale ont aussi leur Société commune : ce ne sont là que des exemples. Sur le plan cantonal, chaque Canton a sa Société ; les Cantons bilingues, tels que Valais, Fribourg ou Berne, en ont même deux. Mais les différences linguistiques ne sont pas seules à provoquer une diversité d'associations ; il y a aussi celles qui s'inspirent d'optiques différentes, tels, à Genève, l'Institut National Genevois, la Société genevoise d'Histoire et d'Archéologie, les Cercles historiques, la Société d'Histoire de la Réformation, la Société catholique d'Histoire...

Par leur organisation aussi différent les Sociétés qui se vouent à l'étude du passé : les unes, et c'est le plus grand nombre, font de l'Histoire dans son ensemble ou d'une branche particulière de l'histoire leur objectif propre ; d'autres se divisent en « Classes » qui ont chacune leur spécialisation : Histoire, Lettres, Sciences, Économie, Agriculture, etc. : c'est le cas de l'Institut National Genevois tel que son fondateur, James Fazy, l'avait conçu, et son exemple a été imité depuis dans d'autres Cantons. D'autres Sociétés se divisent aussi en « Sections », mais celles-ci entendues dans un sens géographique, chacune étant ouverte aux diverses disciplines historiques, littéraires ou scientifiques, comme la Société jurassienne d'Emulation.

Enfin, ces sociétés diffèrent par leurs méthodes. Les grandes associations nationales telles que la Société générale suisse d'Histoire, la Société suisse de Préhistoire, les Sociétés suisses d'Héraldique ou de Numismatique, se vouent à la recherche purement scientifique, tandis que les Sociétés cantonales ou régionales ont un aspect plus populaire.

Dans ce rapide tableau de nos groupements, quelle est la place de la Société d'Histoire du Valais Romand ? — Elle est une association cantonale, mais comme le Valais comprend deux régions distinctes par la langue et par le processus historique, elle est, sur le plan régional, la Société du Valais francophone.

Dans le rapport qu'il présentait en 1923 à la Société des Nations sur les études historiques en Suisse, le regretté professeur Gaston Castella, de l'Université de Fribourg, indiquait le « caractère mixte » de nos Sociétés cantonales et régionales qui, d'une part, poursuivent avec sérieux l'étude scientifique de l'histoire des Cantons, et, d'autre part, cherchent à intéresser les populations à la connaissance de leur passé. Parmi ces sociétés à la fois scientifiques et populaires, Castella citait, avec la Société vaudoise d'Histoire et d'Archéologie, la Société d'Histoire du Valais Romand. L'entrée de celle-ci n'est pas réservée aux seuls historiens professionnels et aux universitaires, mais elle est ouverte aussi aux sympathisants que l'histoire intéresse. L'article 1<sup>er</sup> de ses statuts, inchangé depuis la création de la Société, dit, en effet, qu'elle « s'efforce de développer au sein du peuple valaisan, le goût de l'histoire ». Aussi le dilemme : « recherche scientifique *ou* caractère populaire », qui a pu, parfois, susciter certaines tensions, doit-il se résoudre dans la formule : « recherche scientifique *et* caractère populaire », étant entendu que, même sous ce dernier aspect, l'étude historique devra toujours être sérieuse pour être valable. S'il m'est permis d'évoquer un souvenir du temps déjà lointain de mes années romaines, je rappellerai que nous étions quelques séminaristes à chercher parfois au Forum un lieu de détente ou de méditation après les cours de l'Université : il y avait là des touffes de fleurs rouges qui jetaient leur pourpre au pied des colonnes encore debout du temple des Dioscures, et la sévérité des vestiges antiques s'alliait parfaitement à cette apparition de poésie. L'histoire n'interdit pas davantage de joindre à la rigueur de la recherche l'agrément de la présentation.

Ainsi se dessinent peu à peu l'image et la place de notre Société. Y a-t-il lieu d'en changer quelques traits ? Un avocat valaisan aujourd'hui disparu nous proposait un jour de susciter une vaste Fédération de toutes les Sociétés valaisannes qui se vouent à une tâche intellectuelle et dont les deux Sociétés d'Histoire et la Murithienne formeraient le noyau ; en un mot, il songeait à un imposant Institut National Valaisan qui grouperait toutes les formes de l'activité culturelle dans le Canton. Une autre « réforme » était envisagée par notre regretté collègue Louis Borgeaud, qui souhaitait la création de Sociétés locales ou régionales à l'intérieur du Canton et l'union de toutes au sein de la Société d'Histoire.

On peut se demander s'il y aurait vraiment avantage à développer à ce point l'appareil administratif...

Chaque Société tient, d'ailleurs, à son autonomie, et plutôt que de les couler toutes dans un moule uniforme, il est préférable de rechercher, chaque fois que cela paraît désirable et utile, une amicale collaboration. C'est ainsi qu'a agi la Société d'Histoire du Valais Romand. Faut-il rappeler quelques exemples d'heureuse

collaboration ? En 1922, les deux Sociétés valaisannes d'Histoire ont fait paraître une plaquette artistique pour marquer le quatrième centenaire de la mort du cardinal Schiner ; ensemble aussi, elles organisèrent le congrès de la Société générale suisse d'Histoire en Valais, en 1930 ; ensemble encore, sous la direction des Archives cantonales, elles ont participé à la rédaction de l'*Armorial valaisan* paru en 1946. Notre Société s'est associée aussi à la Société d'Histoire de la Suisse Romande (1949) et à la Société suisse d'Héraldique (1958) lorsqu'elles vinrent siéger en Valais. C'est aussi sous les auspices de la Murithienne et de la Société d'Histoire du Valais Romand que le savant paléontologiste Eugène Pittard, professeur à l'Université de Genève, donna à Sion, en 1937, une très brillante conférence. Il faudrait rappeler encore la participation de notre Société du Valais Romand à la vie et aux manifestations du Vieux-Monthey, aux fouilles d'Octodure (fâcheusement interrompues en 1939 par la guerre), à l'érection de divers monuments, comme la tombe de Mario (1831-1895) à Vérossaz (1921), ou le monument de Louis Courthion (1858-1922) au cimetière de Châtelaine à Genève (1924), à l'inauguration de la dalle commémorative de Pierre Guillot (1727-1791) à Monthey (1940) et de la stèle de Jules-Bernard Bertrand aux Giettes (1948). Tout cela répond au dernier alinéa de l'article 1<sup>er</sup> des statuts de notre Société qui dit de celle-ci : « Elle entretient des relations avec d'autres Sociétés, soit dans le pays, soit à l'étranger ». Le Comité est plus spécialement chargé de ces relations et, notamment, des échanges de publications avec les Sociétés similaires (art. 11). Il convient enfin de faire une mention spéciale de la Société générale suisse d'Histoire, qui est un peu notre Académie nationale dans cette discipline et qui veille à la qualité scientifique de tout ce qui la concerne. En 1924, notre Société valaisanne lui a été affiliée, comme les autres Sociétés cantonales d'Histoire, et l'on voudrait souhaiter que ce parrainage se fasse quelquefois moins lointain. M. le conseiller fédéral Hans Peter Tschudi, en sa qualité de Chef du département de l'Intérieur auquel incombe la « politique culturelle », rappelait, dans une récente conférence à Granges (Soleure), que pour la recherche scientifique comme pour l'encouragement des beaux-arts, toutes les bonnes volontés ne sont pas de trop et que les communautés de base ont un rôle primordial à jouer. Il n'est pas téméraire, semble-t-il, de penser que parmi ces communautés de base prennent place nos sociétés cantonales ou régionales d'histoire.

## Programme

Les fondateurs de notre Compagnie assignèrent à celle-ci un vaste *programme*, que l'article 1<sup>er</sup> des statuts précise en ces termes : « La Société d'Histoire du Valais Romand a pour but l'étude des sciences historiques dans toutes leurs branches. Elle

s'occupe plus spécialement de l'histoire et de l'archéologie du Canton du Valais. Elle cherche par tous les moyens en son pouvoir à sauver de l'oubli ou de la destruction les documents historiques intéressant le Canton du Valais ». Et, plus loin, l'article 10 dit encore que le Comité « organise les archives et la bibliothèque de la Société ».

Tout naturellement la Société naissante désirait « se mettre dans ses meubles ». Avec le bienveillant appui de la Ville de Monthey et un don généreux de l'Entreprise des produits chimiques, elle put s'installer dans une salle du château. Des boiseries de mélèze, un vieux poêle armorié de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, en pierre ollaire, de belles tables de noyer, et surtout deux grands panneaux peints aux armes des anciens gouverneurs — panneaux qui ont échappé miraculeusement aux iconoclastes de la Révolution —, donnaient à cette salle un petit air seigneurial où notre démocratique corporation humait avec délices les effluves du passé. La « prise de possession », si l'on peut dire, eut lieu le 24 octobre 1920. L'impression fut favorable, note le chroniqueur qui décrit la visite faite par quelque soixante-dix membres présents : « Le plancher de mélèze ciré, les boiseries, les sculptures, tout est examiné avec un œil jaloux de propriétaire !... Cette visite intéressante, pour beaucoup, fut une révélation... » Et, dans son enthousiasme, il notait encore : « Nous voilà chez nous, sentiment très agréable qui signifie : sécurité pour le présent et garantie pour l'avenir de la Société d'Histoire ».

Pour veiller sur son royaume, la Société avait, dès 1915, désigné des « conservateurs » : *Alfred Millioud*, de Gryon, fut *archiviste* et *bibliothécaire*, pendant quatre ans ; le 7 décembre 1919 les fonctions furent séparées : Millioud demeure archiviste, mais, établi pour lors à Lausanne, il renonce à la charge de bibliothécaire qui est confiée à *Alfred Comtesse*, lequel devient en même temps caissier. Le 23 octobre 1921, *M. Conrad Curiger*, architecte, résidant alors à Monthey, hérite de la double tâche de *M. Comtesse*, tandis que celui-ci remplace *M. Millioud* comme archiviste. Nouveau changement en 1925 : *Comtesse* reprend la caisse. Par la suite, *Albert Cornut*, avocat à Monthey, s'occupa encore de la salle.

Mais l'enthousiasme du chroniqueur de 1920 était cruellement déçu par les faits. Il ne semble pas, en effet, que l'installation de 1920 ait longtemps donné satisfaction. En juin 1923, des services communaux occupent encore la salle, et cette cohabitation nuit à l'aménagement du local. Semblables doléances en 1926. Par malchance, un ouragan, en décembre 1929, et un début d'incendie, en février 1932, provoquèrent de regrettables dégâts, qu'aggrava encore la confusion produite par le sauve-qui-peut. D'ailleurs, la Société n'avait pu s'assurer l'usage exclusif du local, dont la destination était constamment remise en question.

Aussi, dès 1934, MM. de Cocatrix et Bertrand, respectivement président et vice-président de la Société, justement soucieux, commencèrent à envisager le transfert du « Musée » et négocièrent avec les organes compétents son installation au château de Saint-Maurice, où il fut très agréablement inauguré le 20 novembre 1938, en présence de M. le conseiller d'Etat Cyrille Pitteloud, chef du département de l'Instruction publique. La Société d'Histoire retrouvait là un cadre historique approprié, et dans les locaux qui lui étaient attribués, elle avait pu installer un fort joli salon, entre une petite salle d'archives et de bibliothèque, et une autre salle occupée par ses collections folkloriques, artisanales ou domestiques.

Hélas ! cette installation ne devait pas être non plus définitive ! Le château, dont une partie était occupée par la Gendarmerie, dut encore, à partir de 1939, abriter l'Armée. Le maintien des locaux de la Société d'Histoire devenait de plus en plus problématique. Un jour — c'était pendant la guerre —, un représentant de l'Armée se présenta à M. Bertrand pour le prier de procéder à une évacuation urgente, en offrant, d'ailleurs, d'y coopérer ; et comme il demandait où il fallait transporter les meubles et les collections de la Société, M. Bertrand, suffoqué à la pensée que tant d'efforts déployés depuis plus de vingt ans aboutissaient à cet échec, répliqua : « Où faut-il mettre tout cela ? Mais, Monsieur, au Rhône, puisque ça ne vous intéresse pas ! »

Notre Société comprit qu'elle devait s'incliner. N'ayant de ressources ni pour acheter ou louer une demeure, ni pour en assurer l'entretien et le gardiennage, elle n'est pas en mesure de créer et développer un musée. Après avoir informé les déposants qu'ils pouvaient reprendre leurs dépôts, elle fit un accord avec l'Etat qui acheta les principales collections, en les destinant, suivant leur nature, aux Archives, à la Bibliothèque ou aux Musées cantonaux. C'est ainsi que nos anciens peuvent reconnaître, aujourd'hui, telle table ou tel meuble au Musée de la Majorie, en se réjouissant de les voir contribuer à la noblesse du lieu. Notre Société se félicite aussi d'avoir pu aider parfois à préserver de la convoitise des brocanteurs des pièces intéressantes qui font aujourd'hui l'ornement de nos musées.

Dès lors, grâce à la bienveillante compréhension de M. André Donnet, directeur de la Bibliothèque et des Archives cantonales, un accord fut conclu : les Archives cantonales abriteront désormais les archives et documents divers de notre Société, ainsi que les stocks des *Annales valaisannes* dont elles assureront le service ; en retour, la Société d'Histoire abandonne à la Bibliothèque et aux Archives cantonales toutes les publications qu'elle reçoit en échange des siennes.

Avec le désir de doter la Société d'une résidence qui eût pu devenir musée, bibliothèque et archives, pour « sauver de l'oubli

ou de la destruction » les témoins du passé, nos aînés se préoccupèrent longuement de la conservation des *archives communales*, et ils multiplièrent à cette fin discussions et démarches, notamment auprès de M. le conseiller d'Etat Maurice Troillet, qui témoigna toujours un bienveillant intérêt à notre Société. Celle-ci n'était pas habilitée pour intervenir directement, mais son action n'a peut-être pas été inutile et aujourd'hui, les *Archives cantonales* exercent un contrôle judicieux sur les archives des Communes et en assurent même, au besoin, la conservation et le classement.

Les premiers artisans de notre Société auraient aussi, et très vivement, désiré provoquer des *monographies communales*. Pour en faciliter l'élaboration, MM. Courthion, Gabbud, Alexandre Jullien, Bioley s'efforcèrent de proposer des lignes directrices, en un mot d'établir un schéma-type. Beaucoup d'efforts furent déployés en ce sens, et peut-être est-ce cela qui incita Jules Bertrand à écrire une *Monographie de Saxon* ou l'abbé Tamini à composer ses multiples et précieux *Essais d'histoire régionale* ? Mais il était vain de vouloir plier tous les chercheurs à un type unique de rédaction et de présentation, d'autant plus que chaque vallée, chaque localité, a son histoire propre et que l'évolution de l'une diffère de celle de l'autre.

Le *Dictionnaire historique et biographique de la Suisse*, publié par Attinger en sept tomes et deux suppléments, de 1921 à 1934, mit à la portée des chercheurs de toute la Suisse une mine inépuisable de renseignements et donna aux études historiques un outil excellent ; il fut le départ d'innombrables travaux. Pourtant, cette œuvre immense et précieuse ne donna pas pleine satisfaction en Valais, où l'on regrettait de n'y trouver que des renseignements restreints et inégaux. Aussi les doléances reviennent-elles souvent dans les discussions, les correspondances et les interventions de nos aînés. A vrai dire, une œuvre comme celle d'Attinger est inévitablement dépendante des études particulières, et c'est parce que celles-ci n'étaient pas assez avancées que celle-là se trouvait limitée. Aussi nos historiens appelaient-ils de leurs vœux un « Dictionnaire historique et biographique du Valais ». Il est permis de penser que l'*Armorial valaisan* publié en 1946 par les Archives cantonales avec la collaboration des deux Sociétés d'Histoire, ouvrage qui est autant un Dictionnaire qu'un Armorial, a réalisé au moins en partie le vœu de nos devanciers.

## Assemblées

Les statuts de la Société prescrivent une *Assemblée générale annuelle* : c'est à elle d'approuver les comptes, d'admettre les nouveaux membres, de se prononcer sur les questions importantes et, tous les deux ans, d'élire le Comité et le Président.

Elle décide, s'il y a lieu, à la majorité des deux tiers, des modifications à apporter aux statuts, après avis du Comité et communication préalable sur les convocations adressées aux membres. Ainsi peut-on dire que l'Assemblée détient le pouvoir législatif et constitue l'autorité souveraine de la Société, tandis que le Comité possède le pouvoir exécutif ou administratif.

Mais les statuts prévoient qu'à côté de ces séances dont la tâche est plus spécialement juridique, le Comité peut convoquer d'autres assemblées dans un but historique ou archéologique.

Si l'Assemblée constitutive avait eu lieu à Monthey, le 10 octobre 1915, c'est à Martigny-Ville que se réunit la première Assemblée ordinaire, le 6 février 1916. A partir de 1920, il y eut deux Assemblées par an, l'une au printemps (fixée, en principe, le premier dimanche de juin), l'autre en automne. Toutefois, des raisons particulières empêchèrent parfois de convoquer deux Assemblées. De 1916 à 1965, la Société a tenu quatre-vingt trois Assemblées réunies dans quarante-six localités. Les villes furent tout naturellement le plus fréquemment visitées : la capitale, Sion, douze fois ; Martigny (Ville et Bourg), dix fois ; Monthey, sept ; Saint-Maurice, six ; Sierre, cinq. C'est à Monthey, son berceau, que la Société célébra ses principaux anniversaires : le cinquième (1920), le dixième (1925), le vingt-cinquième (1940), et c'est là encore qu'elle se réunira pour le cinquantième. En dehors de ces cinq villes et de l'Hospice du Grand-Saint-Bernard où elle siégea une fois, la Société visita une fois ou deux trente-trois bourgs ou villages du Valais, car, parfois, le programme comporte deux localités le même jour. Enfin, à quatre reprises, la Société sortit des frontières cantonales pour se rendre à Aoste (1929), Evian et Thonon (1954), Compesières et Genève (1956), Oron et Vevey (1959).

En principe, la Société cherche à alterner les lieux de réunion entre les trois régions du Valais romand : Bas-Valais, Centre et Entremont, pour assurer un équilibre entre les diverses régions et plus encore peut-être pour varier les pôles d'intérêt. Cette variété apparut même de façon frappante lors d'une Assemblée dans la vallée de Salvan-Finhaut, en 1950, où, au témoignage d'un participant, on se serait cru dans un canton distinct, tant cette vallée se trouve écartée et son histoire diffère de celle qu'on rencontre ailleurs, cette vallée ayant été de tout temps le domaine propre, au temporel et au spirituel, de l'Abbaye de Saint-Maurice. Les Comités successifs ont aussi cherché à alterner, dans la mesure du possible, non seulement les régions, mais aussi les villes et les bourgs, la plaine et la montagne, mais sans rigueur dans l'application de cette règle, car ils ont toujours tenu compte, non seulement de l'intérêt attaché à chaque lieu, mais aussi de la commodité des communications et de l'altitude afin d'éviter les dangers. L'absence d'un local stable a aussi son avantage : elle

donne plus de mobilité à la Société. Dans ses choix, celle-ci s'inspire souvent des circonstances du moment ou des événements locaux : centenaire de la naissance du peintre Raphaël Ritz (1829-1894) (Sion, 1929), centenaire de la mort du chanoine-historien Anne-Joseph de Rivaz (1751-1836) (Sion, 1936), restauration de la cathédrale de Sion (1950), sixième centenaire des Franchises données par le comte de Savoie Amédée V à Monthey (1952), cinquantième anniversaire de la Commune de Vissoie (1954), fouilles sous l'église d'Ardon (1957), vingtième anniversaire du Vieux-Monthey (1958), centenaire de la Ligne de chemin de fer Bouveret-Martigny (1959), centenaire du rattachement de la Savoie à la France (Saint-Gingolph, 1960).

Depuis cinquante ans, le caractère de nos Assemblées a certainement évolué. Dans les premiers temps, où les sociétés étaient moins nombreuses et les distractions moins abondantes, il était encore possible de choisir un dimanche où nulle autre manifestation ne ferait concurrence. C'était alors une fête populaire, surtout dans les villages, où la Société d'Histoire était accueillie avec guirlandes, costumes, chant et musique. (Aujourd'hui, nos Assemblées ont pris, nécessairement, un caractère plus académique, mais non moins cordial.) La Société se réunissait généralement peu après midi et la séance se prolongeait jusque dans la soirée, avec un programme chargé de plusieurs conférences : on pensait, en effet, que les participants ne devaient pas se déranger pour peu de chose, et que plus l'ordre du jour serait copieux, plus la satisfaction grandirait avec le sentiment d'une plénitude... Le 15 décembre 1940, pour le vingt-cinquième anniversaire de la Société, l'Assemblée se réunit dès le matin à Monthey où les communications alternèrent avec les « nourritures terrestres » d'un banquet officiel, mais c'était une exception justifiée par la circonstance. Après la guerre, le vœu est émis de récidiver (c'était même le vœu d'un président de tribunal), et, le 14 novembre 1948, à Sembrancher, le Comité fait un nouvel « essai de tenir notre Assemblée dès le matin » : « la réussite dépasse les prévisions et le désir exprimé est ainsi largement récompensé », note le chroniqueur. Dès lors, les réunions de la Société d'Histoire comprirent trois parties : communications historiques le matin, déjeuner en commun, partie administrative après le repas. Ce rythme ternaire a donné jusqu'ici pleine satisfaction, et si les conférences du matin nourrissent l'esprit, le repas permet aux membres de se mieux connaître et de nouer entre eux des relations à la fois agréables et utiles. Nos menus eux-mêmes ne furent pas exempts d'une place dans la « petite histoire » : le regretté Henry Wuiloud, D<sup>r</sup> ès sciences économiques, qui affichait un anticonformisme batailleur, s'éleva un jour avec vigueur, de vive voix et dans un journal agricole, contre l'exotisme d'une « cassata », assurant qu'une pomme serait bien mieux de mise dans un dessert valaisan !

La coutume en vigueur pendant longtemps voulait que, parmi les communications, une au moins traitât de l'histoire du lieu où se tenait la réunion, et si cette étude faisait défaut, le président avait la tâche d'y suppléer par un exposé succinct. C'était une manière pratique de répondre au désir souvent exprimé de faire connaître l'histoire locale. Mais, à mesure que des monographies virent le jour, après que l'*Armorial* de 1946 eut résumé les connaissances sur toutes les Communes, la nécessité première disparut et la coutume se modifia. D'ailleurs, lorsque la Société venait dans une localité où elle s'était déjà réunie, rien n'exigeait de répéter des choses dites et connues.

M. Jean-Paul Wuilloud donne plus loin la liste de toutes les communications présentées de 1915 à 1965. Nous n'avons donc pas à nous étendre ici sur ce point, si ce n'est pour souligner la variété des sujets étudiés. Ajoutons que, lorsque l'occasion en vaut la peine, la journée s'accompagne souvent d'une visite où l'on prend un contact direct avec les sites et les choses dignes d'intérêt, comme l'antique église de Saint-Pierre-de-Clages (1943), les remparts de Saillon (1944), les fouilles préhistoriques de La Barmaz sur Collombey (1947), la cathédrale de Sion et son Trésor (1950), le château de Villa sur Sierre (1953), les châteaux de Sonnaz (Thonon) (siège de l'Académie chablaisienne), de Ripaille (ancienne résidence d'Amédée VIII - Félix V) et du Miroir (ancien fief de la famille de Rivaz) en Chablais (1954), l'église et le château de la Commanderie de l'Ordre de Malte à Compesières (1956), le château d'Oron et le Musée historique de Vevey (1960), l'abbaye de Saint-Maurice et son Trésor (1960), l'église d'Ardon et ses fouilles (1961), le Musée de Valère (1962), — ou des Expositions comme l'Exposition des œuvres du peintre Raphaël Ritz à Sion (1929), l'Exposition documentaire sur les Bains et le Casino de Saxon (1955), l'Exposition Héraldique à la Majorie (1958), l'Exposition sur l'histoire des Chemins de fer à Martigny (1959), etc.

Ainsi les Assemblées de la Société d'Histoire du Valais Romand s'efforcent-elles de répondre à l'un des buts assignés à la Société par ses fondateurs et inscrit à l'article 1<sup>er</sup> de ses statuts : « développer au sein du peuple valaisan, le goût de l'histoire, organiser dans ce but des conférences historiques et des excursions archéologiques ».

## **Publications**

Les fondateurs de la Société d'Histoire du Valais Romand, après avoir fixé son nom et établi ses statuts, voulurent compléter leur œuvre en la dotant d'un local permanent et d'une publication régulière. L'avenir devait décevoir l'espoir d'une résidence particulière et durable, mais il a affermi la publication.

Une revue est la voix d'une société, et tant que cette voix demeure, la Société fût-elle errante ou voyageuse, sa voix se fait entendre et porte son message.

Le premier numéro des *Annales valaisannes* parut en octobre 1916 — la Société fêtait son premier anniversaire. Le titre, agréablement dessiné en caractères gothiques, s'inspirait de vieux manuscrits. Le format était grand, le papier ocre, et le texte orné de lettrines et vignettes en noir et rouge, dessinées par *Fortuné Bovard* (1874-1947), originaire de Val-d'Illicz. C'était autant une revue élégante, artistique, qu'une revue historique.

Le fascicule faisait honneur à l'Imprimerie Pache-Varidel & Bron, de Lausanne. *Constant Pache-Varidel* (1854-1924), l'un des maîtres imprimeurs, était un érudit et un artiste dans tout ce qui touche l'histoire et la qualité de son art ; il publia, d'ailleurs, plusieurs ouvrages, notamment *L'art d'imprimer* et *Les Estienne*. La Société d'Histoire du Valais Romand avait trouvé en lui non seulement un artisan de valeur, mais un conseiller judicieux et un ami.

En même temps que « sortait » ce premier fascicule, on annonçait que la revue paraîtrait « au moins quatre fois par an ». Mais, en pratique, le chiffre de « quatre » ne fut jamais dépassé !

Sept volumes parurent de 1916 à 1932. *Pierre Bioley*, jusqu'en 1927, puis *Jules Bertrand* s'étaient dévoués à la tâche comme rédacteurs, mais les soucis ne leur manquaient pas, tant sur le plan rédactionnel (bien des articles promis ne leur parvenaient pas !) que sur le plan financier. La régularité de la publication en souffrait tandis que de « grosses difficultés pécuniaires » demandaient une « réforme complète » dans le sens de la simplification. Comme le dit très bien le rédacteur, en 1925, « continuer à paraître sans aucune régularité de date ne répondait pas non plus à l'un des buts de notre organe : le lien qu'il devait former entre nos membres se dénouait peu à peu ». Le Comité et la « Commission des *Annales* » pensèrent trouver la solution dans un dédoublement : les *Annales* qui continueraient de paraître dans la mesure du possible et seraient consacrées à « certaines études de longue haleine », — et un *Bulletin* régulier qui, « à côté de quelques contributions à l'histoire locale, donnerait plus de renseignements sur la marche de la Société ». Dès le mois de mars 1926 parut ce bulletin sous le titre de *Petites Annales valaisannes* qui faisait écho à celui de la revue principale. C'était une solution hybride qui ne devait pas se prolonger au-delà de 1932. Dans le dernier fascicule de cette année-là, Jules Bertrand disait « Adieu aux *Grandes Annales* » : « Ce n'est pas sans une certaine émotion, sans un serrement de cœur que nous annonçons que ce fascicule est le dernier de la série des *Grandes Annales*. Des souvenirs, les uns agréables, les autres moins agréables, disparaissent avec

elles : mais un surtout émerge, celui de leur fondateur et premier rédacteur, le regretté Pierre Bioley ».

C'était donc, seules, les *Petites Annales* qui continuaient. Mais, ajoutait Bertrand, « que nos lecteurs se rassurent : pour être plus condensé et moins luxueusement présenté, le texte ne subira aucune réduction, au contraire. Nous espérons même qu'avec le concours de chacun l'augmentation du nombre de pages permettra plus de variété et d'intérêt dans les travaux publiés ». L'expérience avait parlé, une simplification était faite, mais l'essentiel demeurerait, plus solide qu'auparavant.

Le premier fascicule des *Petites Annales*, en mars 1926, avait paru sous une couverture jaune qui ne recueillit guère de compliments ! Aussi, dès le numéro suivant, en juin, la couverture fut-elle blanche, avec un excellent dessin des armes du Valais en blanc et rouge : c'était le même dessin qu'en mars, mais sa nouvelle présentation satisfit chacun : elle est encore celle d'aujourd'hui. Avec la disparition des grandes *Annales*, la distinction entre « grandes » et « petites » ne s'imposait plus, et la revue continua de paraître sous le seul titre d'*Annales valaisannes*, celui-là même qui avait été adopté en 1916. Mais elle continua le numérotage qui avait été établi *a novo* à partir du premier fascicule des *Petites Annales* en 1926. Peut-être n'est-il pas inutile de noter, à l'intention des collectionneurs, que les *Annales valaisannes* forment ainsi deux séries :

1<sup>re</sup> série : *Annales valaisannes*, grand format, 1916-1932, 7 volumes totalisant (avec les tables) 1436 pages ;

2<sup>e</sup> série : *Petites Annales valaisannes*, 1926-1932, et *Annales valaisannes*, format réduit, 1933-1965, 13 volumes totalisant (avec les tables) 6760 pages, auxquelles il faut ajouter les 296 pages des *Pérégrinations valaisannes* de Pierre Grellet publiées en annexe au tome X.

Les deux séries ensemble dépassent donc 8000 pages.

*Jules Bertrand*, qui avait succédé à Pierre Bioley (1880-1929) après l'avoir aidé depuis 1924, resta rédacteur de notre revue (malgré une velléité de départ en 1942) jusqu'à sa mort, en 1943. Depuis lors, le souci de notre publication incombait au président pendant plus de vingt ans, mais, en 1964, des raisons de santé lui imposèrent un allègement. M. *André Donnet*, directeur de la Bibliothèque et des Archives cantonales, voulut bien alors assumer, avec une compétence parfaite et un dévouement apprécié, la direction des deux volumes de *Mélanges* 1965 et 1966, aidé d'une « Commission des publications » présidée par M. *Léon Imhoff*, vice-président de la Société.

Quant à l'impression des *Annales valaisannes*, assurée d'abord par l'Imprimerie Pache-Varidel & Bron à Lausanne, elle passa en 1938 à l'Imprimerie Saint-Augustin à Saint-Maurice, qui l'a conservée depuis lors. Il n'est que juste de rendre hommage à la bienveillance de nos imprimeurs successifs, MM. *Constant Pache-Varidel* (1854-1924) et *Jean Bron* (1875-1955), comme à l'*Imprimerie Saint-Augustin* qui leur a succédé ; le travail sorti de leurs presses a toujours été de qualité.

Si les premiers fascicules des grandes *Annales* étaient surtout artistiques et ceux des petites assez minces, la revue a grandi, s'est affermie, et une fois de plus s'est vérifié l'adage de Salluste : *concordia res minimae crescunt*, « c'est par la concorde que grandissent les plus petites choses ». Les *Annales* sont devenues plus scientifiques sans cesser d'être accessibles, et elles se sont acquies une heureuse réputation. Mademoiselle Nathalie de Courten a établi, sous la direction de M. André Donnet, un *Répertoire des articles publiés dans les « Annales valaisannes »* qu'on trouvera à la fin du présent volume. Nous n'avons donc pas à nous attarder ici sur ce sujet. Pourtant, nous voudrions souligner la variété des articles publiés qui touchent tous les domaines de l'Histoire : histoire politique, diplomatique, religieuse, militaire, culturelle, économique, sans omettre l'héraldique, la numismatique, l'archéologie ou la linguistique. Cette variété répond aux vœux des fondateurs de notre Société qui, aux toutes premières lignes des statuts, lui donnaient « pour but l'étude des sciences historiques dans toutes leurs branches ». Nous aurions même souhaité qu'une plume autorisée publie un jour dans les *Annales valaisannes* une histoire de la Musique en Valais, tant vocale qu'instrumentale, car il y aurait là, pensons-nous, un beau sujet d'étude sérieuse, un peu comme l'histoire de *La musique dans le pays de Vaud* écrite par Jacques Burdet, mais les démarches faites en ce sens sont demeurées sans succès. Dans un domaine plus prosaïque, Henry Wuilloud, avec son humeur aimablement grondeuse et frondeuse, aurait voulu entraîner notre Société dans le maquis de l'histoire fiscale : « Vous devriez, dit-il un jour au président, étudier l'évolution des impôts pour voir s'ils n'étaient pas, jadis, beaucoup moins écrasants qu'aujourd'hui ! — Ce serait assurément un travail intéressant, lui fut-il répondu, mais nul n'est plus qualifié que vous pour traiter ce sujet, car vous avez sûrement dû déjà le scruter ». Et M. Wuilloud n'en parla plus...

On peut distinguer une période de tâtonnement dans les débuts de notre publication, qui insère le plus souvent de courts articles, ou qui fragmente par une série d'*A suivre* des articles plus étendus, ce qui a pour effet d'en diminuer de moitié l'intérêt, le lecteur ne sachant quand il détiendra le tout pour entreprendre une lecture sans faille. C'était assurément une erreur. Par la suite parurent d'un seul tenant des travaux considérables tant par leur

objet que par leur étendue. Pour tout dire, des fascicules entiers furent consacrés à une seule étude ; puis, l'audace aidant, des volumes virent le jour. En voici des exemples : *Ex-libris valaisans*, par Alfred Comtesse (1926, avec des suppléments ultérieurs), — deux recueils de recherches sur deux régions extrêmes du Valais romand : *Etudes montheysannes* (1952) et *Etudes sur le Val d'Anniviers* (1954), — *Souvenirs d'un officier valaisan au service de France, le Capitaine Hyacinthe Clémense (1781-1862)* (1957), — *Saxon-les-Bains : ses Eaux, ses Jeux, ses Hôtes*, par Théo Montangero-Fama, Léon Imhoff, Lucien Lathion et le sous-signé (1958), — *Pérégrinations valaisannes* de Pierre Grellet (1960), — *Les débuts du chemin de fer en Valais*, par Paul Perrin (1961), — *Histoire politique du Valais (1815-1844)*, par Andreas Seiler, et *L'Eglise, le Clergé et l'Etat du Valais (1839-1849)*, par Léopold Borter, deux thèses importantes traduites pour nos lecteurs par Grégoire Ghika (1951 et 1964), — et trois beaux volumes de *Mélanges* pour le vingt-cinquième anniversaire de fonction du président et du trésorier de la Société (1962), pour le cent cinquantième anniversaire de l'entrée du Valais dans la Confédération (1965), pour le cinquantenaire de la Société d'Histoire (1966). Ce ne sont, d'ailleurs, que des exemples, qu'il serait facile de compléter. Avec la très belle série de *Vallesia*, bulletin annuel des Archives, de la Bibliothèque et des Musées, dont la création, en 1946, fait honneur à M. André Donnet, et avec les *Blätter aus der Walliser-Geschichte* éditées par la Société d'Histoire du Haut-Valais, les *Annales valaisannes* sont désormais l'une des sources régulières de l'historiographie valaisanne.

Dans une lettre du 30 octobre 1962, au président de la Société pour le vingt-cinquième anniversaire de sa présidence, M. le conseiller d'Etat Marcel Gross, chef du département de l'Instruction publique, voulut bien souligner la contribution de la Société à la vie intellectuelle du pays, et notamment l'intérêt que présentent les *Annales valaisannes*, sans en excepter les chroniques de la Société ni les notices nécrologiques des membres défunts ; ainsi notre revue, tantôt « rappelle le passé d'une ville ou d'un village de chez nous », tantôt « évoque le visage d'une personnalité qui vient de disparaître ».

Nous avons compté deux cent quarante-six notices nécrologiques, dont plusieurs constitueront des documents biographiques pour les chercheurs futurs. C'est une galerie émouvante d'hommes qui ont quitté la scène de ce monde après y avoir joué les rôles les plus variés et que, en cette terre chrétienne, nous recommandons à Dieu avec un sentiment de gratitude pour tout ce que nous leur devons.

Il est temps d'achever ces pages du souvenir qui présentent peut-être l'aspect d'une spectroscopie. Nous avons tenté, en effet, de distinguer les différents rayons d'action de la Société d'Histoire du Valais Romand, et si c'est par ses Assemblées surtout et ses publications qu'elle contribue à « développer au sein du peuple valaisan le goût de l'histoire », ses publications donnent à ses travaux une portée qui se prolonge dans l'avenir. D'ailleurs c'est sans fétichisme du passé qu'il faut étudier l'histoire, sachant bien que passé, présent et avenir ont chacun leur valeur et que, selon le mot de Pierre Grellet, ils tiennent entre eux à la manière des pierres d'un mur, « chacune étant portée et portant à son tour ».

Saint-Maurice, avril 1966.

L. D. L.

*Les trois catalogues qui suivent ont été établis en collaboration par MM. Ulysse Casanova, André Donnet et Léon Dupont Lachenal.*

## Les vingt fondateurs de la Société d'Histoire du Valais Romand au 10 octobre 1915

### *Promoteurs :*

1. TROTTEY, Maurice (1878-1930), avocat, président de Monthey, premier président 1915-1919.
2. BIOLEY, Pierre (1880-1929), pharmacien, Orbe (VD), puis Monthey, enfin Moudon, trésorier et secrétaire 1915-1917, de nouveau secrétaire 1919-1921, vice-président 1925-1929, rédacteur des « Annales » 1916-1927.
3. COURTHION, Louis (1858-1922), journaliste et écrivain, Genève.

### *Présents à l'Assemblée constitutive, à Monthey, le 10 octobre 1915 :*

Les trois promoteurs auxquels se sont joints :

4. BOVET, Victor (1853-1922), Dr méd., Monthey, premier vice-président 1915-1922.
5. CARRAUX, Mastai (1864-1944), pharmacien, Monthey.
6. CONTAT, Armand (1861-1938), directeur de la Verrerie, Monthey.
7. CONTAT, Charles (1859-1925), frère du précédent, Dr méd., Monthey.
8. DELACOSTE, Alfred (1874-1951), professeur, Sion, puis Montevideo.
9. DELACOSTE, Edmond (1854-1927), géomètre, président de Monthey, conseiller d'Etat.
10. DELACOSTE, Maurice (\* 1889), fils du précédent, avocat, président de Monthey, membre d'honneur 1952.
11. MILLIOUD, Alfred (1864-1929), archiviste-paléographe, Gryon, puis Lausanne, membre d'honneur 1921.

### *Adhérents par lettre, à la même date :*

12. COUCHEPIN, Arthur (1869-1941), conseiller d'Etat, juge fédéral.
13. COUCHEPIN, Jules (1875-1939), frère du précédent, ingénieur, président de Martigny-Bourg, conseiller national, colonel.
14. CROPT, Edouard (1882-1920), avocat, Vouvry.
15. DUBOIS, Frédéric-Théodore (1876-1945), bibliothécaire, Fribourg, puis Lausanne.
16. GILLIOZ, Pierre (1852-1924), préposé, Martigny.
17. MARTIN, Léon (1871-1935), avocat, Monthey.
18. MORAND, Joseph (1865-1932), artiste peintre, archéologue cantonal, Martigny, vice-président 1929-1932.
19. PERNOLLET, Fernand (1884-1918), pharmacien, Monthey.
20. TRAVELLETTI, Jean (1861-1937), ingénieur, Lausanne.

## Comité

Statuts adoptés en Assemblée constitutive. — Monthey, le 10 octobre 1915.

Article 9. — *La Société est dirigée par un Comité de 3 à 9 membres, nommés pour une période de deux ans et rééligibles.*

*L'assemblée choisit dans le sein de son Comité un Président, élu pour deux ans. Les autres fonctions sont réparties par le Comité entre ses membres.*

La revision des Statuts faite par l'Assemblée générale du 27 avril 1924 à St-Pierre-de-Clages ne modifie pas cet article.

L'Assemblée générale du 1<sup>er</sup> décembre 1935 à Riddes modifie l'article 9 ci-dessus en ce sens que le Comité comprendra *de 7 à 15 membres*, décision confirmée par l'Assemblée générale du 24 janvier 1937 à Martigny-Ville.

I<sup>er</sup> Comité élu à Monthey, 10 octobre 1915 ; 5 membres :

MM. Maurice TROTNET, président (avocat, Monthey) ; Victor BOVET, vice-président (médecin, Monthey) ; Louis Courthion (journaliste, Genève) ; Pierre Bioley, secrétaire-caissier (pharmacien, Orbe) ; Alfred Millioud, archiviste-bibliothécaire (paléographe, Gryon).

II. Saint-Maurice, 7 octobre 1917 ; 7 membres :

Les mêmes et MM. Joson Morand (peintre et archéologue, Martigny), et Jules-Bernard Bertrand, secrétaire-caissier (pharmacien, Chexbres).

III. Saint-Maurice, 7 décembre 1919 ; 9 membres :

MM. Jules-Bernard BERTRAND, président ; Bovet, vice-président ; Trottet ; Courthion ; Bioley, secrétaire ; Millioud, archiviste (Lausanne) ; Morand ; Alfred Comtesse, bibliothécaire-caissier (Dr ès sciences, Monthey) ; Jean-Charles de Courten (avocat, Sion).

IV. Vérossaz, 23 octobre 1921 ; 9 membres :

MM. Bertrand, président ; Bovet, vice-président ; Courthion ; Bioley ; Morand ; de Courten ; Eugène de Cocatrix (médecin, Saint-Maurice) ; Conrad Curiger, bibliothécaire-caissier (architecte, Monthey) ; Maurice Gabbud, secrétaire (journaliste, Martigny).

M. Comtesse décline une réélection au Comité ; il devient archiviste. M. Bovet, † 21 septembre 1922, est remplacé à Sion, 5 novembre 1922, par M. Jean-Charles de COURTEN comme vice-président et par M. l'abbé Jean-Emile Tamini (curé de Bex) comme membre nouveau du Comité. M. Courthion, † 16 novembre 1922.

V. Salvan, 22 juillet 1923 ; 9 membres :

MM. Bertrand, président ; de Courten, vice-président ; Bioley ; Morand ; de Cocatrix ; Curiger, bibliothécaire-caissier ; Gabbud, secrétaire ; Tamini ; Alfred Mudry (hôtelier, Montana). M. Comtesse reste archiviste.

VI. Monthey, 29 novembre 1925 ; 9 membres :

MM. Eugène de COCATRIX, président ; Pierre BIOLEY, vice-président (à Monthey depuis fin 1924) ; Bertrand ; Morand ; Tamini ; Mudry ; Comtesse (de nouveau), caissier ; Lucien Lathion, secrétaire (chef de gare à Tourtemagne, puis Saxon, enfin Sierre) ; Paul de Rivaz (médecin-dentiste, Sion).

Dans sa séance du 24 janvier 1926 à Saint-Maurice, le Comité crée une « commission permanente ou sous-comité directeur » comprenant le président, le vice-président et le caissier.

- VII. Martigny-Bourg, 6 novembre 1927 ; 9 membres :  
Les mêmes.  
M. Bioley (à Moudon depuis fin 1928), † 30 juin 1929.
- VIII. Grand Saint-Bernard, 14 septembre 1929 ; 9 membres :  
MM. de Cocatrix, président ; Joseph MORAND, vice-président ; Bertrand ; Tamini ; Mudry ; Comtesse, caissier ; Lathion, secrétaire ; de Rivaz ; Gabbud (de nouveau).
- IX. Monthey, 13 décembre 1931 ; 9 membres :  
Les mêmes.  
MM. Gabbud, † 7 mars 1932, et Morand, † 22 octobre 1932, sont remplacés à Saint-Maurice, 13 novembre 1932, par MM. Jules-Bernard BERTRAND comme vice-président (à Saint-Maurice dès 1933), Alphonse de Kalbermatten (architecte, Sion) et Louis Couchepin (avocat à Martigny, puis juge fédéral à Lausanne) comme membres nouveaux du Comité.
- X. Sion, 19 novembre 1933 ; 9 membres :  
Les mêmes.  
Riddes, 1<sup>er</sup> décembre 1935. Revision de l'art. 9 des statuts : le Comité comprendra désormais de 7 à 15 membres. L'élection du Comité est renvoyée à la prochaine Assemblée générale.
- XI. Martigny, 24 janvier 1937 ; 11 membres :  
MM. Léon DUPONT LACHENAL, président (chanoine de Saint-Maurice) ; Bertrand, vice-président ; Mudry ; Comtesse ; Lathion, secrétaire ; de Rivaz ; de Kalbermatten ; Louis Couchepin ; Ulysse Casanova, trésorier-administrateur (comptable, Massongex, puis St-Maurice) ; Philippe Farquet (publiciste et archiviste, Martigny-Ville) ; Maurice Zermatten (professeur et homme de lettres, Sion).
- XII. Orsières, 11 juin 1939 ; 11 membres :  
Les mêmes.
- XIII. Sierre, 22 juin 1941 ; 11 membres :  
Les mêmes.
- XIV. Chamoson, 29 mai 1943 ; 11 membres :  
Les mêmes.  
M. Bertrand, † 26 août 1943, est remplacé à Sion, 23 janvier 1944, par MM. Alphonse de KALBERMATTEN comme vice-président, et M. Jean Graven (professeur à l'Université de Genève) comme membre nouveau du Comité.  
M. Farquet, † 6 juin 1945.
- XV. Venthône, 1<sup>er</sup> juillet 1945 ; 11 membres :  
M. le juge fédéral Louis Couchepin décline une réélection au Comité.  
MM. Dupont Lachenal, président ; de Kalbermatten, vice-président ; Mudry ; Comtesse ; Lathion, secrétaire ; de Rivaz ; Casanova, trésorier-administrateur ; Zermatten ; Graven ; André Donnet (Dr ès lettres, archiviste et bibliothécaire cantonal, Sion) ; Henri Couchepin (avocat, Martigny).  
M. de Kalbermatten, démissionnaire, est remplacé à Martigny-Bourg, 12 mai 1946, par M. Alfred COMTESSE comme vice-président et M. Léon Imhoff (libraire, Sion), comme membre nouveau du Comité.  
M. Graven, démissionnaire à Sion, 24 novembre 1946, sera remplacé à la prochaine Assemblée générale.

- XVI. Collombey, 23 novembre 1947 ; 11 membres :  
MM. Graven et Paul de Rivaz, démissionnaires, sont remplacés par MM. Eugène de Courten (banquier, Sion) et Louis Borgeaud, président du « Vieux-Monthey ». M. Imhoff remplace M. Lathion comme secrétaire.  
M. Henri Couchepin, † 18 décembre 1947, est remplacé à Martigny-Ville, 25 avril 1948, par M. Paul de Rivaz (de nouveau).
- XVII. Sierre, 8 mai 1949 ; 13 membres :  
Les mêmes et MM. Victor Dupuis (avocat, Martigny) et Grégoire Ghika (D<sup>r</sup> en droit, archiviste cantonal adjoint, Sion).
- XVIII. Montana, 10 juin 1951. Les mêmes.
- XIX. Saint-Gingolph, 7 juin 1953. Les mêmes.
- XX. Saxon, 5 juin 1955.  
Les mêmes, sauf M. Victor Dupuis, démissionnaire, qui est remplacé par son oncle, M. Louis Moret-Rausis (ancien député, de Bourg-Saint-Pierre, à Martigny-Bourg).
- XXI. Martigny-Ville, 26 mai 1957.  
Les mêmes, sauf M. Grégoire Ghika, démissionnaire, qui est remplacé par M. Albert de Wolff (conservateur des Musées cantonaux de Valère et de la Majorie, Sion).
- XXII. Martigny-Ville, 7 juin 1959.  
Les mêmes, sauf M. Paul de Rivaz, décédé le 4 avril 1959, qui est remplacé par M. Michel Salamin (de Sierre, D<sup>r</sup> ès lettres, professeur au Collège de Sion).  
M. Alfred Comtesse, décédé le 26 juin 1959, est remplacé à Vevey, le 18 octobre suivant, par M. Léon IMHOFF comme vice-président, et par M. Aloys Morand (alors avocat à Monthey, depuis lors juge cantonal, Sion) comme membre nouveau du Comité. M. Salamin succède à M. Imhoff comme secrétaire.
- XXIII. Saint-Léonard, 28 mai 1961.  
Les mêmes, sauf M. Louis Moret-Rausis, décédé le 21 août 1960 ; son successeur sera désigné à une Assemblée ultérieure.
- XXIV. Fully, 16 juin 1963.  
Les mêmes, et M. le chanoine Lucien Quaglia (du Grand Saint-Bernard, curé de Bovernier) qui succède à M. Louis Moret-Rausis décédé.  
M. Alfred Mudry, démissionnaire pour raison de santé, membre d'honneur de la SHVR, est remplacé à Martigny, 27 septembre 1964, par M. Jacques Calpini (archiviste de la Ville de Sion), qui remplace M. Salamin comme secrétaire. M. Louis Borgeaud, décédé le 31 août 1964, est remplacé dans la même séance par M. Jean Marclay (chimiste à Monthey).
- XXV. Châteauneuf, 20 juin 1965. Les mêmes.

### Présidents

1915 - 1919	Maurice Trottet
1919 - 1925	Jules-Bernard Bertrand
1925 - 1937	Eugène de Cocatrix
1937 -	Léon Dupont Lachenal

### Vice-Présidents

1915 - † 1922	Victor Bovet
1922 - 1925	Jean-Charles de Courten
1925 - † 1929	Pierre Bioley
1929 - † 1932	Josef Morand
1932 - † 1943	Jules-Bernard Bertrand
1944 - 1946	Alphonse de Kalbermatten
1946 - † 1959	Alfred Comtesse
1959 -	Léon Imhoff

### Secrétaires

1915 - 1917	Pierre Bioley (1 <sup>o</sup> )
1917 - 1919	Jules-Bernard Bertrand
1919 - 1921	Pierre Bioley (2 <sup>o</sup> )
1921 - 1925	Maurice Gabbud
1925 - 1947	Lucien Lathion
1947 - 1959	Léon Imhoff
1959 - 1964	Michel Salamin
1964 -	Jacques Calpini

### Trésoriers

1915 - 1917	Pierre Bioley
1917 - 1919	Jules-Bernard Bertrand
1919 - 1921	Alfred Comtesse (1 <sup>o</sup> )
1921 - 1925	Conrad Curiger
1925 - 1937	Alfred Comtesse (2 <sup>o</sup> )
1937 -	Ulysse Casanova

## Membres d'honneur

*Nommés en 1916, 6 février :*

1. BOURBAN, Pierre (1854-1920), chanoine de l'Abbaye de Saint-Maurice, prieur, archiviste.
2. COOLIDGE, William-Auguste Brevoort (1850-1926), Dr phil. h. c., Grindelwald.
3. de LAVALLAZ, Joseph (1864-1930), avocat, président du Grand Conseil, Sion.

*1921, 3 juillet :*

4. CHAPUISAT, Edouard (1874-1955), avocat, président du Grand Conseil, vice-président du Comité international de la Croix-Rouge, colonel, Genève.
5. GROSS, Jules (1868-1937), chanoine de la Prévôté du Grand Saint-Bernard.
6. MILLIOUD, Alfred (1864-1929), archiviste, Gryon, puis Lausanne, membre du comité de la SHVR 1915-1921.

1927 :

7. REYMONDEULAZ, Joseph (1859-1936), notaire, archiviste, Chamoson.

1929, 19 mai :

8. Son Exc. Mgr BESSON, Marius (1876-1945), évêque de Lausanne, Genève et Fribourg.

1932 :

9. COQUOZ, Louis (1861-1936), instituteur, Les Marécottes sur Salvan.

1937, 24 janvier :

10. de COCATRIX, Eugène (1866-1938), Dr méd., préfet du district de Saint-Maurice, député au Grand Conseil, colonel, président de la SHVR 1925-1937.
11. TAMINI, Jean-Emile (1872-1942), professeur au collège de Sion, curé de Venthône et de Bex, chanoine honoraire de la cathédrale de Sion, membre du comité de la SHVR 1922-1937.
12. BURGNER, Joseph (1872-1964), avocat, conseiller d'Etat, Sion.

1946, 24 février :

13. BLONDEL, Louis, archéologue cantonal de Genève, président de la Société suisse d'histoire de l'Art, vice-président de la Commission fédérale des Monuments historiques, Dr phil. h. c.

1950, 15 octobre :

14. ESCHER, Joseph (1885-1954), avocat, conseiller d'Etat, conseiller fédéral, Berne.

1951, 10 juin :

15. COMTESSE, Alfred (1884-1959), Dr ès sciences, président de la Chambre valaisanne de Commerce, vice-directeur de la Ciba, Monthey, vice-président de la SHVR 1946-1959.
16. MUDRY, Alfred, président de l'Association des Hôteliers valaisans, Crans-sur-Sierre, membre du comité de la SHVR 1923-1964.
17. de RIVAZ, Paul (1888-1959), médecin-dentiste, juge communal, député au Grand Conseil, Sion, membre du comité de la SHVR 1925-1959.

1952, 11 mai :

18. DELACOSTE, Maurice, avocat, président de la ville de Monthey, président du Grand Conseil.

1959, 7 juin :

19. LATHION, Lucien, chef de gare CFF, président du Grand Conseil, membre du comité de la SHVR depuis 1925, Tourtemagne, puis Sierre, enfin Aproz.

1962, 14 octobre :

20. DUPONT LACHENAL, Léon, chanoine de l'Abbaye de Saint-Maurice, professeur, président de la SHVR depuis 1937, président d'honneur.
21. CASANOVA, Ulysse, comptable, Massongex, puis Saint-Maurice, trésorier de la SHVR depuis 1937.